

# LE SAINT-LAURENT

"L'IMPRIMERIE 'LE SAINT-LAURENT', Limitée". Propriétaire.

REDIGE EN COLLABORATION

## CETTE FIN DE PARLEMENT

Une session de "carnaval" !

LA PEUR REND LACHE !

Les dynamitards de la constitution

Le parlement s'éteint dans le marasme : son agonie a été presque scandaleuse, à force de vociférations et de scènes dégradantes autour de son lit de moribond.

Des fanatiques hirsutes, bêtes orangistes à la face congestionnée, ont entonné des chants patriotiques qui ressemblaient à des hoquets d'ivrognes abrutis.

En rangs serrés, ils ont veillé jusqu'aux petites heures du matin, surveillant les derniers spasmes d'une liberté qui a été assaillie à coup de maillet et sous l'étreinte du baillon de fer inventé par l'intolérance, les préjugés et la haine de tout ce qui est français et catholique romain.

On aurait dit que la nature même se prêtait à cet acte funèbre d'un enterrement de seconde classe. Le soleil se voilait la face : les feuilles jaunies, emblème de la secte qui pèse si lourdement sur ce pays, tombaient partout, et ce qui restait aux branches qui se dénudent, avait l'aspect des décorations fanées aux lendemains des fêtes troublées par le passage d'un tourbillon de vents et de pluies.

Si l'on jette un regard sur le passé, un passé de haut mois de session orageuse et puant le fanatisme bête et échevelé; on a la spectacle des salles d'orgies après les jours sans fins de Carnaval blême et bachique.

Et dans la longue théorie des hommes qui ont passé par là, on revoit les fourbes et les sincères, les gavés et les sobres, les précheurs de sédition et les apôtres de la tolérance, les craquants de la politique tortueuse et les sages qui prévoient l'avenir, tous dans la mêlée, se combattant les uns les autres, prises de corps héroïques ou combats de faux pour l'amusement de la galerie, dans le but, les uns pour garder le pouvoir afin d'en mieux profiter, les autres pour déloger les chacals et tuer les vautours afin d'assainir l'atmosphère publique en ce pays qui s'en va, étioilé et pâle, parce qu'il manque de libertés.

L'Allemagne est aux prises avec presque tous les peuples de l'Europe, parce qu'elle a méconnu tous les grands principes de justice, et violé les éléments les plus ordinaires des libertés humaines.

Au Canada, colonie anglaise;

qui marche avec les alliés, au nom de la civilisation libre et contre les méthodes barbares d'une soldatesque qui veut régner sur le monde, nous avons vu les moyens les plus lâches, les démarches les plus ignobles et les actes les plus dégoûtants réunis ensemble pour écraser les libertés du peuple en commençant par tuer la liberté de parole au Parlement.

Ce n'était pas assez, car les lâches, de leur nature, sont peureux comme des lièvres, il fallait employer les méthodes bouches au dehors du Parlement par le Parlement lui-même, au moyen de lois moyennageuses et anti-démocratiques, allant à défranchiser ceux qu'ils croyaient être sympathiques au parti libéral.

Des étrangers, venus au pays sur la foi de promesses alléchantes, et qui y sont devenus sujets britanniques en prêtant le serment de fidélité au Roi d'Angleterre, ont été classés comme ennemis de l'Empire, marqués au front du stigmate de déloyaux, eux et leurs enfants, et on les classe à part, comme on a interné les sans patrie et les ennemis des alliés; afin de les priver du droit de vote.

Sous le prétexte de loyauté à l'Empire et de l'aide à apporter aux soldats, il faut absolument que les bleus, restent au pouvoir et pour arriver à cette fin, on brise les traités, on renie la parole jurée, on discrédite le nom du Roi, on force aux pieds la justice on prostitue le nom du Canada.

Les dynamitards de Montréal sont des criminels irresponsables; mais les dynamitards de la constitution canadienne veulent être des patriotes que les plus nobles font agir.

Nous ne le croyons pas et le peuple partagera cette idée. Ce sont des repus du pouvoir qui veulent conserver leur position et pour qui tous les moyens sont bons, même s'il faut tuer la liberté et dynamiter la constitution. Ces mêmes gens ont

brûlé le Parlement à Montréal en 1843; ils feraient sauter la constitution pour s'assurer un autre cinq ans de régime pourri et corrompu.

Il reste au Canada, à décider entre eux et le parti libéral, entre le règne de l'oligarchie et une ère de paix et d'union de toutes les races, entre les fauteurs de discorde et les précheurs de liberté et de principes démocratiques, entre les profiteurs de la guerre et les citoyens désireux de faire leur devoir noblement envers la cause des alliés, mais volontairement et sans "maillet ni baillon".

Cette fin de Parlement arrivée à temps pour mettre un terme à l'orgie politique qui règne parmi nous depuis trop longtemps. Si les libertés sont mortes, elles ne sont pas encore au tombeau et le parti libéral peut les ressusciter au monde et les ramener à la vie politique qui s'affaiblit et se meurt faute de respirer du côté de l'honneur et de la justice.

Que les électeurs prennent en main la cause du Canada et la leur et qu'ils nous amènent, par leur vote uni et compact, un règne de paix, d'union, d'honneur national et de libertés vengées.

ARGUS.

### Un excellent pianiste canadien

Léo-Pol Morin, lauréat du prix d'Europe (1912) et élève à Paris de Raoul Pugno, est rentré à son studio à Montréal. Pendant ses vacances il a étudié plusieurs oeuvres importantes qu'il ajoutera à son répertoire. M. Morin s'est affirmé de plus en plus comme l'un des meilleurs pianistes du Canada. De nombreux engagements sont venus attester cette vérité, au cours de la saison notamment. A Biddeford (Maine) les journaux américains ont salué en lui "un des excellents pianistes de la jeune école". Dans le but d'être plus libre et de pouvoir consacrer

plus de temps à ses travaux, ce pianiste canadien a signé un contrat avec M. Henry Michaud et fait par conséquent partie de ce bureau musical dont notre journal annonçait la fondation il y a quelque temps.

### Chaussons et butors

Certains maris *locos*, très scrupuleux à l'endroit des autres, (ils cherchent de temps en temps à dénigrer les nôtres dans des correspondances adressées aux feuilles les plus fanatiques d'Ontario), ne se gênent pas de flirter sur la rue et même au théâtre avec de toutes jeunes filles. Ils mériteraient de se faire cogner sur les doigts, si la chose n'était moralement impossible.

### HOMMES DEMANDES

PAR LA

Brompton Pulp & Paper Co. Ltd

On demande 200 hommes pour couper du bois chimique à Weedon. Paiera \$3.00 la corde. Le bois est très avantageux et un homme peut se faire de \$5.00 à \$6.00 par jour.

S'adresser à

P. W. Buchanan

ou

Charles Gauthier

Weedon, Que.

### A VENDRE

Une maison située rue Fraser, du Domaine et St Georges, occupée par M. E. H. Cimon, avocat, améliorations modernes, hangar, glacière, dépense, poulailler, garage, etc.

Conditions de paiement faciles.

S'adresser à

E. H. CIMON,

13 rue Fraser ou à son bureau rue de l'Eglise.

# Il n'est pas trop tôt pour songer aux VETEMENTS D'AUTOMNE

Notre étalage d'étoffes à man-  
teaux pour dames ainsi que nos  
étoffes à habits et à pardessus  
pour hommes est maintenant tout  
prêt pour celles et ceux qui dési-  
rent faire leur choix de bonne  
heure.

Notre assortiment de tissus  
pour confectionner les costumes  
est au grand complet.

N'oubliez pas que nous avons  
le magasin le mieux assorti en  
bas de Québec et nous tenons les  
marchandises les plus riches et

les plus nouvelles.

Nous ne vendons qu'à un  
seul prix et que pour argent comp-  
tant.

Hâtez-vous de venir faire  
votre choix.

# JOS. VIEL

RUE LAFONTAINE.

## Excellent programme du Princesse

Après l'immense succès que fut "Poor Little Rich Girl", la direction offre pour mercredi et jeudi une pièce où apparaît Harry Carey, "The Right Shooting", grand drame de l'Ouest, aussi pour ces deux jours "La Fille de Frisco", série à suivre.

Comédie en un acte, "L'Invité pas Génie", jouée par M. H. Miral, Mlle A. Giroux, M. R. Valeur et Mme Freda.

Pour la fin de la semaine, vendredi et samedi une autre production "Artercraft"



"La Petite Américaine" par Mary Pickford, inférieure en rien à "Poor Little Rich Girl".

Comédie en un acte "J'ai Dompté ma Femme". Pièce d'actualité jouée par les artistes. Vendredi soir, soirée de gala. Interprétés par les artistes.

Entrée..... 15 cts  
Réservé..... 25 cts

La semaine prochaine joli programme de vues. Lundi, mardi, spécial de la Artercraft. Prix ordinaires, 10 et 15 cts.

### Un décal involontaire

Pour des causes incontrôlables, la soirée projetée et en préparation par nos amateurs locaux, pour le Cercle Frontenac a été ajournée au mois prochain.

Notre public connaisseur et appréciateur du beau n'y perdra rien pour attendre, cependant, car les pièces à l'affiche seront plus soignées et travaillées, car nos amis n'ont pas perdu leur temps. En outre de la désopilante comédie "Les Boulinards", on donnera un des meilleurs levers de rideau connus, "Nos Bicyclistes" de Theo. Botrel, une délicieuse opérette; la musique est de D. Feautrier.

Des arrangements ont été pris avec les propriétaires du théâtre "Princesse", pour y tenir cette soirée. On voit que rien n'est négligé pour donner au public tout le confort et l'agrément possibles.

## Il y aura six ans demain

C'est le 21 septembre 1911, il y aura six ans demain, que Sir Wilfrid Laurier perdit le pouvoir à la suite d'une campagne où des adversaires déloyaux avaient soulevé contre lui le cri de rage et les préjugés. Il fut remplacé à la tête du pays par Maître Borden et sa clique, qui ont formé le gouvernement le plus corrompu et le plus écoeurant qu'on n'a jamais vu depuis la confédération. Le peuple est dégoûté de tant de scandales, et il se répent de l'erreur qu'il a commise en 1911. Il la rachètera aux prochaines élections en éliminant les candidats de Laurier avec d'énormes majorités.

### Décès

A Montréal, le 8 septembre, est décédée Alphonsine Dupéré épouse de J. A. Gagnon à l'âge de 51 ans et 4 mois, autrefois de cette ville.

### AVIS

Je ne me rends aucunement responsable d'aucune dette contractée par ma femme et mes enfants sans un ordre signé de ma main.

Alfred GUAY fils,  
Cacouna.

## M. Jos. Parent Délégué au Texas

M. Jos Parent, de cette ville, vient d'être nommé délégué à la grande convention de la "B. R. C. of A", (Fraternité des employés de chemins de fer), à Fort Worth, Texas, Etats-Unis. Il y a, à cette convention, à peu près 500 délégués représentant toute l'Amérique du Nord. Il y en a même qui viennent du Canal de Panama. Les canadiens-français sont en petit nombre, ils ne sont à peu près que cinq ou six. M. Parent écrit ce qui suit à un de ses amis :

"Ici, nous nous trouvons près de la frontière du Mexique. Il fait une chaleur écrasante. J'ai même peine à dormir trois ou quatre heures par jour. A partir de Kansas City, Mo., nous ne voyons presque plus d'autre culture que celle du coton, et c'est un spectacle curieux de voir ces pauvres nègres et négresses dans les champs à pertes de vue, faire la cueillette du coton sous un soleil brûlant. De temps à autre, nous voyons des espèces de caravanes de Lohémiens errant à l'aventure et cherchant sans doute à faire autant de mal que possible. On voit des mexicains, des chiliens, des sauvages des prairies avec plumes et grandes tresses de cheveux. Des nègres, il y en a partout. Les femmes de chambres des hôtels sont des négresses. Il y a même un compartiment spécial pour les noirs dans les tramways. Tout est beau et grand, mais vive ma petite chaumière de la Rivière du Loup. Je m'ennuie un peu loin des miens, mais je suis fier d'avoir connu cette partie des Etats-Unis. Veuillez me rappeler au souvenir des membres de ma cour, qui ont bien voulu me faire l'honneur de les représenter, car il m'est impossible d'écrire à chacun en particulier."

### Pénible accident

Mardi, le 18 du courant, un pénible accident d'automobile est survenu sur le chemin de Cacouna, près du bureau de poste du bas de la paroisse. L'automobile de M. Pitre Beaulieu, de Fraserville, qui était conduite par M. Georges Courberon, chauffeur, de Rivière du Loup, Station, est allée frapper un poteau. M. Beaulieu a été projeté avec violence sur le sol et s'est fracturé l'épine dorsale. M. le curé Landry a eu le temps de l'administrer et il est mort quelques instants plus tard. Les autres occupants de la voiture, M. Georges Courberon, M. Alphonse Bonsaint et M. Théodore Vaillancourt se sont tirés indemnes de cet accident.

Nous offrons nos plus vives sympathies à la famille de M. Beaulieu.

### AVIS de DECÈS

Succession Wilfrid Adélaré Potvin

Avis est, par les présentes, donné qu'en vertu de son testament authentique, reçu devant Mre J. O. Lévesque, notaire, le 4 août 1917 Monsieur Wilfrid Adélaré Potvin, en son vivant avocat, de la cité de Fraserville, a dûment nommé Sieur Jules Langlais, avocat, de la dite cité de Fraserville, comme son exécuteur testamentaire. Et, en conséquence, dans le délai de quinze jours des présentes, tous ceux qui ont des réclamations contre la succession de feu Sieur W. A. Potvin, ainsi que tous ceux qui peuvent lui être endettés, sont tenus de produire leurs réclamations ou prendre un arrangement pour leurs dettes, au bureau du dit exécuteur testamentaire, à Fraserville.

Daté à Fraserville ce 17 sept. 1917

JULES LANGLAIS,

Avocat

### Le nouvel Hotel de Ville

Lundi dernier, le 17 du courant, le conseil municipal a siégé dans le nouvel hôtel de ville, qui est un magnifique édifice aux salles spacieuses et bien éclairées.

### Heureusement

Les femmes, les filles et les enfants mineurs des gérants du fonds patriotique n'auront pas droit de vote.

Le fonds patriotique servira-t-il de cabale en faveur d'un gouvernement pourri? Espérons que non, les femmes canadiennes ont trop d'esprit pour se laisser blâmer de la sorte.

## Un praticien

À la suite des inondations de la Beauce, une grande quantité de bois de pulpe est descendue à la dérive le long du fleuve. Plusieurs personnes en ont sauvé, non pas par esprit de lucre, mais pour le remettre aux compagnies auxquelles il appartenait.

Sur une de nos plages les plus achalandées, de jeunes et jolies filles s'amusaient, vers la fin d'une après-midi du mois dernier, à ramener sur le sable du rivage les billots qui flottaient au gré des flots.

Cette vision de charme et de grâce fut troublée par l'arrivée d'un individu de haute taille, à la démarche saccadée, aux yeux blancs et égarés, aux cheveux en broussaille, à la moustache poivrée et sel, mal vêtu, qui avait planté là arrosage, jardinage, bridge et cigarette, dans l'espérance de faire de l'argent avec le sauvetage du bois.

Les jeunes filles effrayées à la vue de cet ours mal léché s'enfuirent en toute hâte.

L'homme corda le bois, le remit à la compagnie, et toucha une jolie prime.

C'était sans doute un pauvre diable, père d'une nombreuse famille, que la guerre avait jeté sur le pavé et que la société Saint-Vincent de Paul devrait prendre en pitié. — Non, non, non, vous vous trompez, c'était un millionnaire proche de ses piastres.

## MODES

Mesdames,

Je vous remercie de l'encouragement que vous m'avez donné jusqu'à présent et je vous invite de me continuer de nouveau votre patronage en venant visiter mon établissement à l'ouverture des modes d'automne qui aura lieu lundi le 24 et les jours suivants.

J'ai visité les principales expositions de Montréal et Québec et je ne crains pas de dire que j'ai en main une variété de modèles très intéressants.

Une visite à mon magasin vous convaincra que vous pouvez acheter un chapeau qui tout en étant élégant sera d'un prix modéré.

Mme Emile Ouellet,  
No 5 Rue St-Magloire.

### MANTEAUX

Aimez-vous à acheter des marchandises à demi prix ?



Alors achetez vos MANTEAUX pour la moitié du prix chez J. E. PINEAU.

LISEZ LE

ST-LAURENT

INCORPORÉE 1855

## LA BANQUE MOLSONS

Capital et Fonds de Réserve \$8,309,000

98 Succursales au Canada.

Toutes Affaires de Banque Transigées.

Lettres de Crédit Circulaires, mandats d'argent

DEPARTEMENT D'ÉPARGNES

Le plus haut taux d'intérêt alloué

A. C. SUTHERLAND, Gérant,

SUCCURSALE DE : Fraserville,

Rivière du Loup, Station.

## GRANDE OUVERTURE SAISON 1917-1918.



Nos modèles d'échantillons de manteaux en seal Hudson, Baltic seal et seal français uni ou avec combinaison sont maintenant prêts.

Venez jeter un coup d'œil sur notre immense assortiment de parures en fourrures de toutes sortes faites exclusivement sur les derniers modèles. Le grand choix que nous offrons au public en général cette année dépasse tout ce que nous avons montré jusqu'à ce jour, malgré la hausse exorbitante du marché, nous sommes encore en position de vous offrir toutes marchandises de fourrures presque à l'ancien prix.

Écrivez pour notre catalogue 1917-1918, il est maintenant à votre disposition.

Venez vous renseigner avant de placer votre commande ailleurs, vous épargnez certainement de l'argent.

Laissez-nous vous expliquer le bienfait de notre offre spéciale mentionnée dans notre catalogue, si vous avez quelques achats de fourrures à faire.

Vous trouverez toujours chez-nous le plus bel assortiment de peaux de toutes sortes.

C. G. LEMIEUX,

Manufacturier de fourrures.

RUE LAFONTAINE, Fraserville

## Quand vous lirez ces lignes

La session terminée, le parlement sera virtuellement mort, soit par dissolution au moyen d'un ordre en conseil, soit par le fait qu'il aura vécu plus que le terme ordinaire fixé par la Loi.

Les élections seront, pour ainsi dire, virtuellement appelées à avoir lieu dans un temps déterminé et la lutte, pour la suprématie des portes politiques, engagée d'un océan à l'autre.

Les deux plateaux de la balance, contenant le bien et le mal à l'acquit du parti au pouvoir, donneront une idée des mérites et des condamnations des tories, après six ans d'administration des affaires du pays.

De quel côté la balance penchera-t-elle le plus? Du côté des oeuvres méritoires ou du côté des actes répréhensibles d'un ministre mis à la place des libéraux dans l'espoir de pouvoir montrer mieux que le parti défait en 1911, après quinze ans d'administration libérale progressive et intelligente.

Si l'on jette un regard sur les six années écoulées, il est facile de se convaincre, que le pays a retrogradé, que le niveau de la morale publique s'est abaissé, que les affaires sont devenues stagnantes, et que la dette du Canada a graduellement monté, avec en plus des taxes onéreuses et mal réparties.

A peine nos nouveaux venus, ministres pour la plupart millionnaires, étaient-ils à l'oeuvre qu'une nuée de vautours politiques s'abattit sur la capitale, cherchant la meilleure proie à se mettre dans les serres.

Au lieu de leur tendre des tribuets, on aurait dit qu'ils étaient invités à la curée; aussi le partage des dépouilles ne se fit pas sans bruit, et il y eut des scandales déshonorants.

Qui ne se rappelle avec stupeur l'acte de M. Rogers par lequel un famélique du ministre des travaux publics, se trouva propriétaire d'un terrain de plus de cent mille piastres en payant la modique somme de dix dollars?

C'était assez pour mettre en appétit tons les crevés du pavé de la politique de requins mis en honneur par ce sardanapale Manitobain qui, après s'être fait avec les Kelly de Winnipeg agissait à Ottawa avec plus de dextérité que jamais et sur une plus vaste échelle, à même les Travaux publics du Canada.

On ne saura peut-être jamais toute la profondeur des saletés cannelles qui se sont commises au nom du parti et pour le parti tory, excepté si le parti libéral venant au pouvoir, se décide à passer tous les actes de cette administration au crible.

Mais en 1914, la guerre fut déclarée et le champ vaste des opérations véreuses se trouva ouvert aux corbeaux de la finance sans honneur, aux cormorans des appétits grossiers, au rastaquouères qui rodent autour des grosses prébendes et des contrats aussi planétaires que véreux et démoralisants.

Pendant qu'on levait la masse des soldats désireux d'aller au front, on se battait autour de la table des ministres pour savoir qui aurait le plus gros magot en fait de contrats, pour les jeter en proie aux amis voraces qui guettaient aux portes du ministère.

Et quand les contrats furent accordés, on s'entendait pour mieux voler le gouvernement, c'est-à-dire le pays, au moyen de bénéfices exorbitants, se montant parfois dans le million de piastres, et divisés entre les traitres qui spéculaient sur la vie de nos pauvres soldats mal équipés et mal nourris, envoyés à la guerre sans protection et munis de fusils qui ne partaient pas.

Quand on eut épuisé les deux cent cinquante mille hommes, M. Borden, aux applaudissements de tous les profiteurs de la guerre, promit un autre deux cent cinquante mille hommes, cinq cent mille en tout, sans consulter personne, pas même le Parlement à la veille de se réunir.

Il y eut des cris de joie dans les autres de la finance de guerre, parmi les adorateurs du veau d'or, chez les boursicotiers véreux et les sifonistes en passe d'achats de chevaux pour la remonte de la cavalerie.

C'est cela qui nous valut la conscription, que tout le monde maudit, mais qu'il devra subir et endurer si les libéraux n'arrivent pas au pouvoir avant qu'elle ne soit trop avancée. C'est cela qui nous amena le vote des soldats et le défranchissement des étrangers même, citoyens naturalisés au pays depuis plus de quinze ans, c'est cela qui nous voulut le coup du C. N. Ry. destiné à gréver le peuple du Canada d'une taxe énorme et d'une augmentation de la dette publique dans les six cent millions de piastres.

C'est à cela qu'il faut penser, non seulement lors du choix d'un homme pour vous représenter, mais lorsqu'il s'agira de voter pour un candidat, si le parti tory veut la lutte quand même, sans espoir pourtant de succès dans le résultat final de la lutte qui se prépare.

Pensons-y sérieusement et que notre parti soit pris: tout contre Borden pour Laurier.

ARGUS.

## Feu le Juge Cimon

Nous nous faisons un devoir de reproduire une partie du magnifique discours prononcé à l'occasion de l'ouverture des tribunaux par l'Hon. Sir F. X. Lemieux, juge en chef de la Cour Supérieure, où ce dernier retrace à larges traits et de mains de maîtres la noble et seconde carrière de l'Hon. juge Cimon, qui a administré la justice pendant près de trente ans dans notre district.

LA RÉDACTION.

Monsieur le Bâtonnier,

Messieurs les membres du Barreau,

D'après une coutume établie, l'honneur revient au président du tribunal d'adresser la parole lors de la rentrée solennelle des cours.

J'en profiterai pour accomplir tout d'abord un devoir, un devoir de souvenir, en m'arrêtant, un instant, devant les tombes à peine fermées de quelques-uns des nôtres qui ont vécu et se sont épuisés au service de la loi, du droit et de la justice.

Notre première pensée ira au regretté juge Cimon mort pendant les vacances dernières à l'âge de 69 ans après avoir fourni une longue et utile carrière judiciaire.

S'il est vrai que le temps est une chose précieuse, personne mieux que le juge Cimon n'en a compris, et des sa jeunesse, le prix et la valeur.

S'il est encore plus vrai que la société a le droit de demander au juge un compte rigoureux de l'usage de son temps, notre regretté collègue n'a pas dû, lorsqu'il a déposé sa toge de magistrat, être tourmenté par la reddition de compte du temps qu'il devait à l'application des lois et à l'administration de la justice.

En effet, la vie du juge Cimon s'est dépensée dans des labeurs acharnés et quelquefois excessifs. Pour ce juge, l'étude était non seulement la meilleure dis-

traction, mais c'était en plus l'occupation et le charme de sa vie et peut-être le baume de ses premières souffrances.

A ces conditions, on conçoit aisément que sa carrière, vouée entièrement à la loi et à la science légale, ait été féconde et abondante.

Le juge Cimon était un modeste, fuyant le bruit, aimant la retraite. Ses livres étaient ses meilleurs amis.

Sur le banc, dans ses jugements, il ne posait pas au lettré non plus qu'il se complaisait dans des arguments de sentiment.

Là où il excellait, c'était dans des discussions juridiques où il apportait des arguments fortifiés de textes et de jurisprudence appropriés au point en litige.

Il avait surtout — et c'est un immense avantage — le génie du gros bon sens dans le maniement des affaires.

Il était bien difficile, comme peuvent l'attester ceux qui ont profité de ses lumières, de prendre en défaut son esprit pratique et ses ressources de juriste.

Je ne crains pas d'affirmer que le juge Cimon est un de ceux qui ont le plus contribué à former la jurisprudence sous notre Code Civil.

Outre ces qualités, il était courtis, bienveillant impartial et consciencieux.

Pendant trente-trois ans, il a exercé ses hautes fonctions dans presque tous les districts de la province, depuis Gaspé jusqu'à Hull et partout il a laissé la réputation d'un homme juste et éclairé.

C'est vous dire qu'il a assisté à de nombreux débats, à bien des orages de la vie privée lesquels bouleversent et troublent l'existence et le bonheur des hommes et amènent ces derniers aux pieds de la justice.

Une vie d'aussi belle tenue judiciaire laisse nécessairement derrière elle des regrets et des souvenirs durables.

En octobre 1912, le juge Cimon qui avait administré la justice dans le district de Kamouraska pendant plus d'un quart de siècle, fut transféré aux districts de Beauce et de Montmagny.

Son départ donna lieu à une bien touchante et sympathique démonstration au palais de justice, à Fraserville. Le Barreau en grande tenue et au complet, les officiers de justice, les membres du clergé, les principaux citoyens, les dames de la ville s'y rendirent en grand nombre pour faire leurs adieux à celui qui, pendant si longtemps, avait rempli parmi eux le double rôle de juge et de conciliateur.

Me Lapointe, C. R., député de Kamouraska aux Communes, se fit l'interprète de cette réunion intellectuelle en retraçant en termes délicats et fort élogieux la carrière de leur ancien juge à qui il adressa, entre autres compliments, celui d'avoir toujours été pénétré de l'idée du devoir et de la grandeur de son état.

Le juge Cimon devint donc juge des districts de Beauce et de Montmagny. Mais cet homme façonné depuis au-delà de 25 ans à de vieilles habitudes, se plia difficilement à de pareilles innovations et, sentant peut-être les premiers symptômes du mal qui devait l'emporter, il se démit de sa charge en 1914.

La fin de sa vie fut assombrie par une cruelle déception.

Il avait fait un rêve qui ne devait pas se réaliser: celui d'ouvrir une étude légale où il servirait plus tard de guide dans la vie professionnelle à un de ses fils, étudiant en droit, sur qui il fondait bien des espoirs. Mais un jour que ce jeune homme, au pied des autels, dans notre basilique, demandait peut-être la bénédiction céleste sur ces projets d'avenir, il tomba foudroyé avant la fin de sa prière. Ce fut un cadavre que l'on ramena à la maison paternelle.

Cette mort cruelle était la rançon chèrement payée du bonheur qu'il avait vu s'installer sous le toit familial, car tout le

## Des Femmes Autrefois Invalides

Maintenant en Bonne Santé, grâce au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. C'est une Nécessité Domestique. Le Médecin Considère la Chose comme un Miracle.

Toutes les femmes devraient connaître les effets merveilleux du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, même dans les cas considérés comme incurables. Voici trois de ces lettres:

Harrisburg, Penn.—"Avant de me marier, j'étais affligée de faiblesse féminine, à cause du genre de travail que je faisais, et qui me tenait constamment debout. J'ai pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour cela, et ensuite j'étais devenue beaucoup plus forte. Après mon mariage, souffrant d'une maladie féminine, je pris de nouveau le Composé, et au bout de trois mois, je passais ce que le médecin appelait une croissance (vulgairement appelée 'molle'). Il dit que c'était un miracle, car ordinairement, il faut l'opération pour l'enlever. Je ne serai jamais sans avoir ce Composé à la maison". Mde Frank Knobl, 1642 Fulton St., Harrisburg, Penn.



Pouvait à Peine Remuer.

Albert Lea, Minn.—"Pendant environ un an, j'ai souffert de douleurs aiguës dans le dos et les hanches, et je pouvais à peine remuer dans la maison. J'avais mal à la tête, j'étais étourdie et n'avais plus d'appétit. Mais, après avoir pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et ses Pilules pour le Foie, je suis devenue plus forte que je ne l'avais été depuis bien longtemps. J'ai un petit garçon de huit mois, et je vaque seule à mes occupations. Comme il n'existe pas de remèdes aussi bons que les vôtres je me propose de ne jamais m'en passer dans la maison". Mde F. H. Yost, 611 Water St., Albert Lea, Minn.

Trois Médecins l'avaient Abandonnée

Pittsburg, Penn.—"Votre remède m'a fait un bien immense. Lorsque j'étais fille, à l'âge de 18 ans, j'étais toujours languissante, délicate et souffrante d'irrégularités. Trois médecins m'avaient abandonnée, disant que je devenais consomptive. J'ai pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et à la troisième bouteille, je commençai à me sentir mieux. Je devins bientôt très régulière, et je pris des forces. Je me suis mariée peu de temps après. Je suis présentement mère de deux enfants, gras et pleins de santé, et je fais tout mon travail sans me fatiguer". Mde Clementina Duerring, 34 Gardner St., Troy Hill, Pittsburg, Penn.



Toutes les femmes sont invitées à écrire à "Lydia E. Pinkham Medicine Co.", Lynn, Mass., pour avoir des conseils particuliers.— tout sera confidentiel.

## ATTENTION ! ATTENTION !

Seuls Agents des remèdes Penslar, Vinol, etc.

Notre stock de médecines patentées, parfumeries, savons, chamois, peignes, brosses, éponges, poudres, eaux minérales, etc., est des plus considérables et très varié; nous tenons tout ce que les clients désirent dans ces lignes.

Nous préparons tout ce qu'il faut pour les épiciers qui tiennent des médecines. PRIX SPÉCIAUX.

BOUTEILLES THERMOS et POELES STERNEAU

CHOCOLATS DE NEILSON 29 cts

Le samedi et la veille des fêtes, ce chocolat est exquis, fait les délices de tout le monde.

Boîtes de Chocolats de fantaisie pour cadeaux,

Agents pour la maison McKenna Limitée, Fleuristes de Montréal, pour fêtes, noces, funérailles.

Livraison prompte.

FRASERVILLE Drug Co.

Vis-à-vis de l'église St Patrice

temps que le juge Cimon ne consacra pas à la justice, il le passa à son foyer où il menait une vie presque patriarcale auprès de sa famille qui était son orgueil et qu'il chérissait de toute son âme.

On se résigne mal, croyez-moi, à ne plus être juge ou avocat.

La nostalgie tourmente ceux qui ont fréquenté les cours de justice. Dans l'isolement de la retraite, le juge Cimon tournait obstinément ses regards vers notre palais de justice où il comptait tant de respect et de sympathie.

Aussi, mu par une espèce d'attraitance, il honorait de sa pré-

sence nos audiences où il était le premier rendu pour y entendre des arrêts qui lui rappelaient ses études, ses recherches et même ses anxiétés.

La fin de cette vie est survenue avec la même discrétion qui en a marqué tout le cours. Il s'est préparé au mystérieux passage avec une souriante résignation et avec toute la sérénité et la même fierté d'avoir fait son devoir et d'avoir servi chrétiennement la justice.

C'est le crucifix sur les lèvres qu'il a exhalé ses dernières paroles, l'une d'amour pour sa famille et l'autre d'espérance en Dieu.

Au Princesse, vendredi soir, soirée de gala. Intermèdes par les artistes

# LA VIE FEMININE

## Chronique PROSE ET PLUMES

Une qui ne sera jamais poursuivie pour libelle, c'est Lise. Nous en sert-elle des chroniques à l'eau de rose, puériles et ternes? Son style est loin d'avoir la virilité et le charme de celui de Madame F. ou de Mademoiselle C.

La conversation s'animaient de plus en plus; les opinions s'affirmaient, les unes bienveillantes, les autres sévères, d'autres encore plutôt acérées. On discutait les mérites de nos plumes féminines canadiennes, rien que ça! et chaque femme écrivain recevait sa palme ou son coup de boutoir. Il n'est pas jusqu'à la modeste Lise dont on s'avisait de parler, et devant Lise incognito. C'était piquant, vous savez; mais je n'étais pas fâchée de savoir un peu comment j'étais jugée.

Mes pauvres prétentions ont été fauchées comme un champ d'épis sous la grêle, mes amies, et si j'en avais eu un quart de livre de moins, jamais de ma vie je ne retouchais une plume. Il s'en est fallu de peu que je n'adresse ma démission dare-dare, à la réaction. Puis, tant il est vrai que la vanité est tenace et la présomption têtue, j'ai pensé: "Si j'essayais de faire mieux, au lieu de jeter le manche après la cognée!"

Et.....ma plume court encore.

"Louis", vous vous en souvenez, l'a dit dans le "Saint-Laurent" même: le métier de chroniqueur est un métier difficile. Si l'on est gai, cela déplaît aux gens moroses, si l'on est triste, on jette un voile sombre sur la joie de ceux qui rient. Si l'on sermonne, cela fait bailler; si l'on fait de l'érudition, ça fatigue. Si l'on cause de rien, l'on est puéril; si l'on aborde des sujets sérieux, l'on endort. Bref, comme dit le gendarme de la chanson, c'est un métier difficile et vous aviez raison, brigadier "Louis".

Les goûts littéraires sont aussi multiples que les autres goûts. Telle personne aime le sucre, telle autre préfère le sel; celui-ci savoure la salade fortement épicée, celui-là se délecte d'un gâteau de miel. Lucie aime le rose, Jeanne adore le bleu. Paul se plaît à patiner, Jules raffole de l'aéroplane. Il en est ainsi de la littérature. Autant Fénelon est suave, autant Zola est atroce; les belles pages de P. Bourget n'ont pas la même saveur que celles de E. Brunière; Lamartine et Victor Hu-

go sont aux antipodes. Et pourtant, on les lit tous: on se repose des uns en parcourant les autres.

De même, dans notre ciel littéraire canadien, si toutes les étoiles y étaient d'égale grandeur, ce serait monotone, n'est-ce pas? et trop éblouissant. Il faut des coins sombres, dans l'azur, pour faire resplendir d'un plus radieux éclat Sirius la superbe ou Altair la jolie. Il faut la prose insignifiante et terne de Lise pour servir de repoussoir au style alerte et charmant de Fadette ou de tant d'autres. Rien n'est inutile en ce bas monde: la pauvre petite mouche qui vole dans l'air bleu n'embrasse pas les vastes espaces de l'aigle au royal essor, ce qui ne l'empêche pas de remplir son humble mission d'insecte.

Et voilà, mes amies, comment il se fait que Lise écrit encore, après le choc qu'ont subi ses prétentions.

L'entretien dont j'ai parlé a eu, du reste de précieux avantages. La critique est utile et salutaire en ce qu'elle fait ressentir les beaux côtés d'une chose et appuie sur les points à corriger. Si toutes celles qui écrivent n'ont pas le vaste champ d'action de certaines de nos plumes féminines il est certain que, chacune dans sa sphère, elles ont du bien à accomplir.

Quand la page féminine de notre journal ne plairait qu'à quelques personnes, chaque semaine, cela vaudrait la peine pour Lise de multiplier ses efforts. Je sais par expérience qu'une phrase tombée de la plume, mais suggérée par un cœur sincère, peut consoler et reconforter. Et comme Lise est si cèrement dévouée à toutes ses lectrices inconnues, elle restera à son poste, tant qu'on l'en jugera digne.

J'ai déjà fait à mes amies de la Vie des offres de services concernant les ouvrages de fantaisie, ou les choses culinaires, ou les questions de mode. Je les renouvellerai et me mets entièrement à la disposition de toutes. Je serai vraiment heureuse si quelqu'une s'avisait d'abuser de ma complaisance.

Cet été, je n'ai pu consacrer beaucoup de temps à ces détails. Les enfants en vacances, les visiteurs, les mille et une occupations qu'amène la belle saison m'ont laissé très peu de loisirs. Mais maintenant, le calme est revenu; je reprends mon aplomb et je veux en faire profiter celles à qui je puis rendre service.

Donc mes amies, soyez tout à fait sans gêne et abusez sans scrupule de votre fidèle

LISE.

### Découpez ceci et montrez-le à votre épouse

Un homme de Cincinnati dit comment rider les cors ou durillons de manière à pouvoir les enlever avec les doigts.

Oye Oye ! ? ! ? ! Cette exclamation de douleur serait entendue moins fréquemment dans nos rues si les personnes affligées de cors suivaient le simple avis de cette autorité qui affirme que quelques gouttes d'une drogue appelée "freezone" appliquées sur un cor ou durillon arrêtent immédiatement la douleur et aussitôt le cor ou durillon sèche et peut être facilement enlevé sans douleur.

Il dit que "freezone" sèche à l'instant et jamais n'enflamme ou n'irrite la peau qui l'entoure. Une petite bouteille de "freezone" coûte très peu à n'importe

quelle pharmacie, mais fera positivement disparaître tous les cors ou durillons. Des millions de femmes accueilleront cette nouvelle avec joie, surtout depuis l'inauguration des chaussures à hauts talons. Si votre pharmacien n'a pas le "freezone", demandez-lui de vous en faire venir une petite bouteille.

## Pierre Michaud

Marchand de bois de construction et propriétaire de moulins à scie, à bardeaux et planer

ST-EPIPHANE, TEMISCOUATA.

Toujours en mains: bardeaux planches, madriers et tout autre bois de construction, livrables à domicile à Fraserville ou sur les chars à St-Arsène.

## M. R. MORRISON

Avait la figure couverte de boutons et souffrait de démangeaison. Une foule de médicaments employés ne lui font rien. Les PILULES MORO le guérissent.



M. R. MORRISON

Les éruptions étaient une des nombreuses maladies envoyées au saint homme Job pour éprouver sa patience et sûrement, si une affliction peut mettre à l'épreuve la patience d'un homme, ce sont bien les boutons, les clous, les démangeaisons.

Cependant, le désagrément d'avoir de ces éruptions est en soi de peu d'importance et le point essentiel à considérer est bien la condition du sang qui permet qu'un homme souffre ainsi de maladies aussi ennuyeuses, car en plus des douleurs endurées, il y a le fait qu'un sang corrompu est le foyer d'où peuvent éclore toutes sortes de maladies beaucoup plus sérieuses et dangereuses.

Les Pilules Moro pour les hommes qui souffrent de boutons, d'eczéma ou de toute autre maladie de la peau indiquant un sang mauvais, sont le remède à prendre.

Les Pilules Moro donnent l'appétit, aident la digestion, guérissent la dyspepsie et ramènent les forces. Les Pilules Moro agissent aussi sur les rognons et éloignent les troubles des voies urinaires. Leur effet est doux et les nombreuses guérisons rapportées tous les jours dans les journaux prouvent leur efficacité.

M. Morrison dit sa satisfaction de leur emploi:

"J'avais la figure couverte de boutons pour lesquels j'avais employé toutes sortes de lotions et de médicaments. Pendant des années je fus ainsi défiguré et affligé de démangeaison; mon sang était pauvre, mauvais; j'étais pâle, maigre et sans force. Il me vint un jour à l'idée de prendre des Pilules Moro. Les premières boîtes semblèrent ne pas avoir plus d'effet que les autres remèdes employés, si ce n'est qu'elles me donnaient de l'appétit, mais, quelques semaines après, je m'aperçus que j'engraisais, que mon teint était plus clair et que les boutons diminuaient. Maintenant, je suis guéri, je suis gros et gras, et mon teint est clair et une peau nette." M. Robert Morrison, North Grovesville, Conn.

CONSULTATIONS GRATUITES par le Dr Adolphe Mignault, au No 272, rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir. Les hommes malades, qui ne peuvent venir voir notre médecin, sont invités à lui écrire.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50c. une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 272, rue Saint-Denis, Montréal.

## Hommes de Commerce.

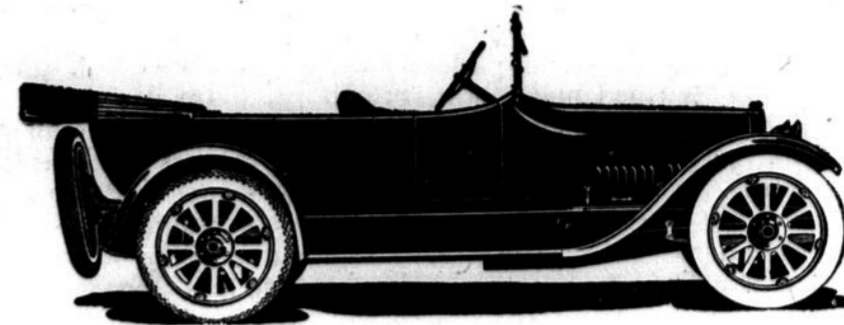
### Hommes d'affaires!

Vous dites: "ENCOURAGEZ LE COMMERCE LOCAL!"

Vous avez raison.

ALORS POURQUOI NE PAS ENCOURAGER VOTRE JOURNAL LOCAL?

## RECORD McLAUGHLIN



MODEL II-45.

Tous les propriétaires de ces fameuses voitures pourront être fiers du grand record qui vient d'être gagné par la McLaughlin.

Une "McLaughlin, D-6-45" appartenant au Dr R. E. Valin, et conduite par lui-même, vient de remporter le premier prix dans le concours d'endurance d'Ottawa à Alexandria Bay, via Prescott, le 30 Juin 1917.

Soixante-cinq voitures de haute marque ont pris part au concours et la "McLaughlin" a été la seule à remporter le maximum des points.

Vendue ici par

## La Cie d'Autos de Témiscouata

GARAGE, 89 Lafontaine, Fraserville.

S. BELLE, Gérant. 90 Lafontaine.

## ATTRACTION

### Middy blanc et couleur

POUR

### DAMES et FILLETES

Valeur de \$1.00 pour.....	0.64
" 1.25 " .....	0.74
" 1.50 " .....	0.89

On dit que les sucres sont chers.....  
Encore 40 poches de Cassonade "Lanctie" à vendre à \$8.15 le cent, qu'on se hate.

## J. E. PINEAU,

MACASIN GENERAL

335 Rue Lafontaine, FRASERVILLE.

## L. N. LAVOIE

ASSURANCES

## Vie-Feu-Accidents

AUTOMOBILES "PLATE GLASS"

Responsabilité patronale

Bureau Edifice Langlais, 65 Lafontaine.

C'est en vain que l'on chercherait à trouver mieux ; les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles, constituent bien la quintessence des plus savantes préparations contre la débilité féminine et les maladies du sexe.

Inutile même de chercher aussi bon, car les Pilules Rouges surpassent de beaucoup, par leurs vertus curatives, tout ce que le monde médical a encore fait de meilleur pour secourir les femmes souffrantes.

Ils sont bien vrais et réels les témoignages qui militent en faveur des Pilules Rouges. Aussi, qu'il fait bon de croire que la maladie dont on est accablée peut disparaître aussitôt que l'on voudra prendre le seul moyen efficace pour s'en débarrasser à jamais.

Les Pilules Rouges ont cette vertu incontestable d'enrayer tous les maux qui torturent les pauvres femmes. Pourquoi souffrir plus longtemps un tel martyre ?

Combien d'infortunées créatures dont la vie est ainsi cruellement empoisonnée parfois en son printemps. Leur beauté, leurs charmes s'altèrent et non seulement elles perdent la santé, mais elles s'exposent à contracter des infirmités



## PAROLES DE CONSOLATION AUX FEMMES PALES ET FAIBLES.

**Nous pouvons vous guérir et nous maintenons cette juste prétention par les milliers de témoignages des femmes qui furent vos sœurs dans la douleur.**

**Avec la force et la santé, les PILULES ROUGES pour femmes pâles et faibles assurent le bonheur aux jeunes filles et aux mères. Voulez-vous être fortes et bien portantes ? C'est à vous de décider.**

qui commandent souvent des opérations chirurgicales mortelles. Il faut arracher les jeunes filles et les femmes à tant de misères physiques, à tant de périls intimes. C'est ce que le médecin-spécialiste de la Compagnie Chimique Franco-Américaine (limitée) a accompli parfaitement, et ce qu'il accomplit tous les jours.

"Je m'apercevais que je n'étais plus la même depuis plusieurs mois ; je perdais l'appétit, tout me fatiguait ; j'étais nerveuse et portée sans cause à des tristesses ; enfin, c'était l'anémie. Je me mis à prendre des toniques de toutes sortes qui n'eurent pas le moindre effet ; je devenais de plus en plus faible et avais des étourdissements à ne pouvoir marcher sans m'appuyer. Je décidai de prendre des Pilules Rouges, le remède approprié à ma maladie, puisque je me suis trouvée mieux dès les premières boîtes. Mes malaises sont bientôt disparus et ma santé fut bonne."

Mme V. David, 68, rue Brébœuf, Montréal.

sentais des douleurs dans le dos, n'avais plus d'appétit et tout ce que je mangeais me causait des gonflements, des brûlements d'estomac. J'étais aussi devenue très nerveuse. J'ai pris des Pilules Rouges et mon état s'est amélioré.



loré. Mes forces se sont augmentées assez rapidement et tous les ennuis que j'avais se sont dissipés." Mme Joseph Lari-vière, Mechanicsville, Conn.

"Je me suis mariée jeune, la famille est venue vite et, au bout

de quelques années, ma santé était disparue et mes forces épuisées. Je me décourageais parce que je croyais impossible de me remettre. Je souffrais de douleurs dans le dos, les reins, la tête et l'estomac. Les douleurs d'estomac surtout étaient dures à supporter ; c'était comme une brûlure et si souffrant que le cœur me manquait. A cause de ma pâleur, tout le monde me croyait consomptive. Dans ce triste état je me trouvais enceinte et j'entrevois pour bientôt ma fin. Les Pilules Rouges, que j'ai employées, ont tout changé et j'acquis toutes les forces qui m'étaient nécessaires. Après la naissance de mon enfant, avec les Pilules Rouges, ma santé s'est rétablie et ce fut ensuite le remède que j'employai à chaque circonstance difficile. Je suis jeune encore ; j'ai eu quinze enfants et malgré cela, je me maintiens en assez bon état, grâce aux Pilules Rouges." Mme Alfred Parent, 31, rue Elm, Putnam, Conn.

Le docteur E. Simard, élève des spécialistes en maladies des femmes, les Drs Devos et Capelle, est attaché à la



Compagnie Chimique Franco-Américaine (limitée) depuis au-delà de vingt ans, et continue à donner, à toutes nos clientes, des consultations absolument gratuites, soit par correspondance ou à son bureau, 274, rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir. AVIS IMPORTANT.—Les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes contenant 50 pilules ; jamais au 100. Elles portent au bout de chaque boîte la signature de la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINNE (limitée) et un numéro de contrôle.

N'acceptez pas d'autres pilules que l'on vous dirait être les Pilules Rouges, ou d'autres produits que l'on vous recommanderait comme étant aussi bons.

Définissez-vous des COLPORTEURS. Les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte.

Le prix des Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles est de 50 centimes la boîte, six boîtes pour \$2.50, chez tous les marchands de remèdes, ou envoyées franco par la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINNE (limitée), 274, rue Saint-Denis, Montréal.

## A NOS LECTEURS

**Voulez-vous savoir comment les allemands ont fait la guerre ? Lisez les quelques chapitres que nous publierons chaque semaine.**

No 7

### Ils ont martyrisé les prisonniers civils

Après avoir incendié nos villages (1), y avoir fusillé les douzaines, là des centaines d'habitants, ils ont souventes fois expédié en Bochie toute une partie de survivants. Impossible d'établir à l'heure actuelle le nombre de ces déportés : ils se comptent par dizaine de mille. Ces malheureux — hommes, femmes, enfants — qui ont assisté et échappé à l'incendie et au massacre, qui ont vu flamber leurs maisons, qui ont vu tomber tant des leurs sous les balles des assassins, qui ont dû, sous la menace, ici creuser les tombes des victimes, là éclairer les bourreaux pendant qu'ils achevaient les blessés — ces malheureux partent donc pour l'Allemagne (2) : quel voyage et quel séjour !

(1) Des soldats prisonniers ont été très souvent massacrés sur le champ de bataille, comme les soldats blessés. Quant au traitement qu'ils ont subi — Français, Belges, Russes, Anglais — dans les camps allemands, c'est une histoire lugubre que nous ne voulons pas aborder ici. Il faudra l'écrire un jour. Il faudra, pièce en main, comparer le sort des prisonniers boches en Angleterre, en Russie, en France, au sort des nôtres en Bochie. Le lecteur le plus indifférent aura le cœur serré et hésitera à décider si nous fûmes "bons" ou si nous fûmes "bêtes".

Un récit entre mille : "Deux officiers allemands commandent notre escorte ; ils sont inabordable. Ceux qui veulent leur adresser la parole sont manacés de revolver. . . . Pour nous permettre de boire, on nous faisait ramasser des boîtes à conserves vides ; ce sera notre vaisselle jusqu'à Cassel . . .

Partout des injures nous sont adressées, des menaces nous sont faites. On nous fait signe qu'on va nous fusiller, nous couper le cou, nous pendre. Des ordures nous sont jetées à la tête : ce n'est pas nous qui sommes avilis. Un officier qui assiste au défilé distribue des coups de cravache à ceux qui passent à sa portée. Jusqu'à notre embarquement en chemin de fer, il en sera ainsi partout où nous rencontrons des groupes. . . .

"Enfin on arrive à Marche. Nous avons cheminé pendant neuf heures. Dans une salle où une inscription sur la porte mentionne qu'il y a place pour 100 soldats, on nous entasse là plus de 400. Les habitants nous font parvenir des tartines ; ce sont les Allemands qui les mangent.

"Les Allemands nous distribuent des croûtons de pain. On est abominablement entassé. Quelques-uns réussissent à se coucher, mais l'air est à ce point vicié qu'ils ne peuvent rester dans cette position.

"En gare de Melreux, nous changeons de gardes. Un train formé de wagons à bestiaux est en gare ; en nous frappant à coups de crosse on nous y embarque. Avant nous du bétail a occupé ce wagon, le fumier a été sommairement enlevé. Ni banes ni paille. On part.

"A chaque arrêt du train nous sommes insultés par les soldats qui gardent les stations. Une fois en Allemagne, c'est pis encore. On ouvre les portes donnant sur le quai. Si le train est entre deux quais, on ouvre les deux côtés afin de réjouir plus de cœurs allemands. Nous sommes traités comme des bêtes d'une ménagerie. Femmes et enfants ne demeurent pas en reste d'injures et de gestes menaçants.

"Nos gardiens sont acclamés comme s'ils accomplissaient un acte d'héroïsme. A une gare nous voyons

une femme qui, de sa fenêtre, pous-sent des hurras ;

"Le voyage dure trente-cinq heures, au cours desquelles nous avons reçu une seule fois à boire et à manger (1), encore le devons-nous à la Croix-Rouge.

(1) On verra plus loin qu'il y a eu bien pis en de nombreux autres voyages.

"Le 28 août, à 3 heures du matin, arrivée à Wilhelmshöhe (Cassel). Au pas accéléré nous défilons dans les rues. Notre arrivée a été annoncée. Malgré l'heure matinale, une foule hostile, injurieuse, menaçante, fait la haie. Au train dont nous marchons, vieux et élopés ne peuvent suivre. Leurs compagnons les soutiennent et les entraînent, frappés à coups de crosse.

"Nous arrivons à la prison. Par trois ou quatre on nous enferme dans des cellules. M. Brichet, inspecteur forestier, veut prendre avec lui son fils (14 ans) : "Pas le père avec le fils", dit le gendarme.

"Les autorités de la prison manifestèrent leur étonnement de voir quels criminels on leur avait amenés ; artisans et commerçants formaient la masse ; puis le bourgmestre de Dinant et un échevin, des professeurs, des avocats, des juges ; il y avait un fou, une douzaine d'enfants de 13 ans, des vieillards, dont un de 81 ans. Au bout de huit jours, nous fûmes rassemblés dans un préau. On nous fit savoir

que nous n'étions pas condamnés, mais détenus pour cause de sécurité publique."

Dans cette prison, les malheureux sont traités beaucoup plus rigoureusement que les premiers de droit commun. Entassés dans des cellules, ils manquent d'air. "En grimpaient sur une caisse on pouvait ouvrir le carreau et apercevoir un coin de campagne. Cela était permis aux prisonniers, pas à nous. Pas de siège. La carcasse d'un lit en fer, inutile, car on en avait enlevé le matelas, quatre couvertures. Deux boîtes de paille. Cette paille fut vite réduite en poussière. . . .

"Un jour par semaine nous étions, pendant une heure, conduits au préau. Sous la surveillance de soldats, baïonnette au canon, nous nous promenions autour de la cour les uns derrière les autres. Défense de marcher deux à deux.

"L'alimentation était nettement insuffisante (1), on souffrit continuellement de la faim. . . .

"Un certain Croibien avait été, à Dinant, blessé légèrement d'une balle au bras. La blessure, non soignée en cours de route, s'était envenimée. Malgré ses souffrances tout soin lui fut refusé. Ce n'est qu'au bout de plusieurs jours qu'on se décida à le transporter à l'infirmerie. On dut lui amputer le bras. Il mourut le lendemain. Ni vivant ni mort, il ne fut permis à son père et à ses frères internés

également de le revoir."

(1) "Nous recevions par jour 450 grammes de pain noir et sur. Le matin, une décoction tiède qui était peut-être du café. A midi trois quarts de litre d'une soupe grasse ; le soir, un demi-litre de soupe maigre. Nous étimes en trois occasions des pommes de terre. Jamais de viande. La soupe au chou était l'ordinaire ; au bout d'un certain temps, elle devint nauséabonde. Quelques prisonniers furent occupés à découper des choux pour faire de la choucroute ; ils devaient garder les feuilles avariées, et c'est de celles-ci qu'était cuisinée notre soupe."

Et le haut magistrat qui écrit ces lignes, M. Tschoffen, procureur du Roi à Dinant, termine ainsi sa déposition :

(A suivre)

## LES MAUX DE TETE

proviennent le plus souvent de désordres de l'estomac, du foie et des intestins. Réglez ces organes et évitez les maux de tête en faisant usage des

# BEECHAM'S PILLS

Le remède le plus répandu dans l'univers. En vente partout. En boîtes de 25c.

**DR J.O. LAMBERT, LIMITEE**  
MONTREAL

Ne jamais oublier que le **SIROP** du **Dr J.O. LAMBERT** est positivement pur, nous le **GARANTISSONS**. Il est le seul du genre et il ne contient aucune drogue dangereuse telle que **MORPHINE, OPIUM, etc., etc.** il guérit **toux, rhume, bronchite, Calarrhe, asthme, croup, la consommation à sa première période, etc.** Il est préparé et dosé pour le bébé, l'enfant, l'adulte et le vieillard et s'il est pris matin et soir il prévient la consommation. A vendre partout.

POUR FABRIQUER LE SIROP DU DR J.O. LAMBERT NOUS N'EMPLOYONS QUE DES INGREDIENTS PURS, QUE NOUS IMPORTONS DIRECTEMENT DU LIEU DE PROVENANCE.

LES PLUS GRANDS FABRICANTS DE SIROP CONTRE LA TOUX, LE RHUME, ETC., (ANTICONSOMPTIF) DE L'EMPIRE BRITANNIQUE.

TOUX
RHUME

## IL A LE VERTIGE

.... "Professus grandia turget...."  
Tel vise au sublime, et se perd dans  
l'enflure. (HORACE)

Le critérium de l'art, c'est le goût. En littérature, comme en toute autre chose, le naturel et la simplicité ont toujours leur place, et l'emphase n'est jamais de mise.

"In vitium ducit culpae fuga, si caret arte". Ainsi, faute de talent et de goût, on n'évite un défaut que pour tomber dans un vice.

Il est regrettable de constater que, même dans un pays démocratique comme le nôtre, les honneurs montent la tête de certaines personnes au point qu'elles en perdent le sens du ridicule.

Combien, hélas ! y en a-t-il qui vivent de leur réputation, sans rien faire pour la soutenir ! Combien y a-t-il surtout de réputations surfaîtes !

Le culte du convenu compte des légions de disciples ; on en est rendu la plupart du temps à trouver une oeuvre belle, parce que monsieur Un tel en est l'auteur. What's in a name ! comme dirait Shakespeare.

C'est par les petites actions qu'on juge les grands hommes : par analogie il doit être permis de voir à la lecture de leurs petits articles, publiés un peu partout, si des membres de la Société Royale du Canada méritent réellement d'occuper la place et le rang qu'ils s'attribuent en littérature.

Nous parlerons aujourd'hui de l'honorable monsieur le juge sir Adolphe Basile Routhier.

Sir Basile est un privilégié. Il a dans sa maison de campagne de St-Irénée, comté de Charlevoix, Dieu lui-même. (1)

"Je lui avais, dit-il, fait une place dans ma demeure et son tabernacle confinait à mon appartement. Sur son autel, adossé à mon salon, le saint sacrifice de la messe était offert tous les jours. La Sainte Famille à laquelle ma chapelle était dédiée y trônait, et Saint-Joseph, debout à côté de la Sainte Vierge, y était représenté comme nous faisant une visite et nous amenant l'Enfant Dieu qu'il tenait par la main.

"Mon paradis terrestre avait donc une supériorité sur celui du premier homme. Car Dieu l'habitait en permanence. Le véritable arbre de vie y croissait, et nous offrait son fruit divin sous les apparences eucharistiques.

"Est-ce que cela n'en assurait pas la stabilité ? Dieu était "chez moi", et j'étais en quelque façon "chez Dieu, apud Deum", comme dit saint Jean. Tout l'édifice de mon bonheur, ainsi appuyé sur Dieu et mis sous la protection de la sainte Famille, ne devait-il pas être immuable ?

"... Dans cette large demeure que je voulais hospitalière, et dont les nombreuses portes étaient ouvertes au soleil, au grand air, et aux amis, une hôtesse inattendue entra secrètement ? Quel était son nom ? Elle le tacha soigneusement d'abord, et les hommes de l'art consultés, hésitèrent longtemps à lui donner son vrai nom. Mais le jour vint où il fallut bien la reconnaître sous son masque, c'était la mort...."

"... Combien de fois, agenouillé dans ma chapelle, j'ai dit à Jésus présent sur l'autel :

"... Est-ce donc la mort qui accompagne maintenant vos pas ? Lui avez-vous donc permis de vous suivre quand vous avez daigné entrer sous mon toit ?

"Et m'adressant à la Sainte Famille, j'ajoutais :

"Famille bénie, vous avez daigné accepter l'hospitalité de la miennne, vous ne pouvez pas permettre que la mort vienne enle-

ver l'un de nous sous vos yeux, et diminuer le nombre de ceux qui vous reçoivent du mieux qu'ils peuvent !

"Et quand j'avais ainsi répandu ma prière avec mes larmes, il me semblait que Jésus et la Sainte Famille me répondaient :

"Ne penses-tu qu'à ton bonheur ? Et mets-tu celui de ta fille en oubli ? Peux-tu lui assurer une félicité comparable à celle que nous voulons lui donner ?

"Cette hospitalité que tu nous donnes, nous voulons la reconnaître, et c'est en retour que nous offrons la nôtre à ton enfant. Nous agissons à ton égard comme les amis que tu reçois pendant la belle saison et qui rendent pendant l'hiver à tes enfants l'hospitalité qu'ils ont reçue pendant l'été.

"Nous voulons bien demeurer "chez toi" pendant quelques mois, mais nous voulons aussi qu'en retour quelqu'un de ta famille vienne vivre "chez nous, apud Deum". Ce sera un nouveau lien entre ta famille et la nôtre. (Sic.)

"Je ne répondais que par mes larmes, et je recommençais le lendemain mes plaintes et mes colloques inutiles...."

"Parmi les plus tristes souvenirs de ma vie, je reverrai toujours le lugubre spectacle de ce dernier départ pour le dernier voyage : ce convoi funèbre défilant sous les grands boulevards de la colline au milieu d'un silence que troublaient seuls les hurlements de quelques chiens effrayés ? (Sic.) Ce qui solitaire où fut déposé le cercueil, ... ces matelots emportant le cercueil, le plaçant sur une galerie latérale du steamer et me laissant seul auprès de ce colis qui contenait celle que j'aimais tant !

"Et voilà ce qu'était devenue ma fille, un colis ! (Sic.) Et c'est ainsi que nous faisons notre dernier voyage".... (Pauvre grammairien !) Ceux qui mettront en doute l'authenticité d'un pareil chef-d'oeuvre pourront le trouver facilement dans le numéro du 21 septembre 1901 du "Soleil", (première page).

Un homme d'esprit remarquait à ce propos qu'il est triste de voir un père essuyer ses larmes avec de la gazette.

C'est un comble, direz-vous. Attendez, vous allez lire quelque chose de plus renversant.

A l'occasion des noces d'or de sir Basile, "l'Événement" du 19 septembre 1912 a publié en dernière page "quelques notes rédigées par lui-même et tirées de ses lettres intimes sur la première période de sa vie" dont nous extrayons le passage suivant :

"Madame Routhier, (c'est le mari qui parle) est une femme de haute intelligence, qui a la foi de son mari, une foi active qui la fait se consacrer aux bonnes oeuvres. Les nombreux citadins en villégiature chaque été à la Malbaie apprécient son zèle en allant s'agenouiller dans la dévotionnelle et joyeuse chapelle que sa persévérance dans la voie souvent pénible des entreprises religieuses a élevée. De nos jours, certains philosophes ne voient dans le monde moral que l'hérédité, surtout des mauvaises qualités. C'est une théorie dangereuse et bien contestable. Cependant lorsque nous rencontrons les charmantes filles du juge Routhier, (c'est le père qui parle !) nous inclinons nous aussi à croire à l'hérédité du talent, et de l'intelligence.

L'une peint à ravir, l'autre excelle à rendre sur le piano la musique de Rossini ou de Wagner, et la troisième n'aurait qu'à le vouloir pour se faire un nom dans la littérature. Toutes trois sont l'amabilité même." (Les trois grâces, quoi !)

Ce que nous devons déplorer, c'est que Lamartine lui-même ne pourrait dire que "ce pied s'est arrêté là...."

Il faut de solides crampons pour ne pas se casser le cou sur la pente du ridicule.

M. Routhier ne doute de rien. Il appelle cela avoir la foi. Cela devrait plutôt s'appeler confiance exagérée en soi, ou "plück", pour nous servir de l'expression anglaise.

Il s'est mêlé d'écrire un traité d'apologétique, "De l'homme à Dieu", que personne ne lit, ainsi qu'un roman de temps messianiques, "le Centurion", qui a été traduit dans toutes les langues, sauf en français, suivant le bon mot d'une lettre de vieille roche.

Mais la perle des perles, c'est "PAULINA", roman de temps apostoliques, que "la Nouvelle-France" publie actuellement par tranches assez épaisses.

On jugerait que ce titre a été choisi pour faire plaisir à des maugnonns comme François ou Lazare... et le style de tout l'ouvrage s'en ressent.

M. Routhier voudrait mettre ses lecteurs sous l'impression qu'il s'est nourri des Saints Livres. Pourtant, tout le monde est forcé de reconnaître que c'est une lecture qu'il n'a jamais digérée.

"Paulina", dit-il, est un roman historique des temps apostoliques qui fait suite à "MON" (sic) Centurion, roman des temps messianiques, et dont le personnage principal est St-Paul. Il relate les péripéties du voyage de St-Paul sur le mont Horeb (Sinai), dont il n'est pas question dans l'Écriture, mais seulement dans la tradition.

Ce pseudo-roman est un pot-pourri qui contient toutes sortes de balivernes et quantités de coq-à-l'âne, par exemple : "Les montagnes de Moab, semblables à des temples coupés d'ogives et couronnés de flèches gothiques..." Parler de style gothique au temps de Notre Seigneur, c'est pour le moins un anachronisme. "Le ciel flamboyant, morne et illimité". Comment expliquer que le ciel puisse être morne et flamboyant à la fois ?

Un ancien juge aimait à répéter les plaisanteries qu'il entendait à droite et à gauche. A un dîner, le garçon laissa tomber un plat de langue. Ce n'est rien, dit l'hôte, c'est un lapsus linguæ. Tous, de rire, l'ancien juge, qui n'avait rien compris, de même. Quelques semaines plus tard, il recevait à son tour. Sa servante échappa un plat de jambon, et il crut fort spirituel de faire remarquer à ses convives que cela ne portait pas à conséquence, parce que c'était un lapsus linguæ. Il fut très étonné que personne ne sourit.

Qui se souvient de la phrase célèbre : *Sanguis martyrum erit semen christianorum* ? Sir Basile a voulu l'amplifier à sa manière.

"Dans la suite des siècles, (nous citons textuellement), des temples magnifiques célébreraient et immortaliseraient son nom sur le sol consacré par la semence de son corps." Ce n'est pas un lapsus linguæ malheureux.

M. Routhier n'a pas perdu le souvenir des légendes du comté de Kamouraska, où il a été candidat, mais où il n'a jamais réussi à se faire élire.

Il y a à St-Pascal, qui en est le chef-lieu actuel, une élévation à laquelle on a conservé le nom de Montagne à Cotton, en souvenir d'un ermite qui y avait établi domicile.

C'est peut-être cette reminiscence qui a fourni à M. Routhier le sujet de son livre.

D'après lui, Paul de Tarse avait avec le Seigneur sur le mont Horeb des colloques à peu près semblables à ceux qu'il avait lui-même avec la Sainte Famille à St-Irénée.

"C'est que l'Horeb n'avait pas été pour lui une solitude absolue. Il avait été une école, dont Jésus était le professeur.

"Bien souvent, après les heures de prières, de supplications et de larmes, (on se croirait en effet à St-Irénée !) il s'était vu enveloppé



## MADAME!

Vous venez de doubler le cap de la quarantaine; vous réalisez sans doute les dangers qui vous menacent à cette époque; les symptômes vous sont bien connus, vous en éprouvez déjà peut-être quelques-uns. Qu'allez-vous faire pour traverser sans accidents cette période critique ?

Au printemps comme à l'automne de la vie, le sang, dans le corps humain, suit la même marche que la sève dans les plantes. Vous êtes arrivée à l'automne de la vie et le sang n'ayant plus son cours habituel, se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles: Tumeurs, Cancres, Métrites, Maladies de l'Estomac et des Intestins, etc.

Votre sang est épais, il circule mal, il est pauvre en éléments essentiels à la vie, et les maux de tête, migraines, aigreurs, chaleurs, vapeurs, étouffements, étourdissements, etc., ne sont que les premiers symptômes de l'affaiblissement et des dangers qui vous menacent.

Il est donc de toute nécessité d'enrichir, de purifier le sang et de régulariser sa circulation, car de la condition de votre sang, à cette période, dépendent votre santé et votre vie. Il vous faut sans retard faire usage du célèbre

## VIN ST-MICHEL

dont l'action bienfaisante est reconnue et prouvée par la profession médicale et par de nombreuses lettres élogieuses de la part de personnes qui en ont éprouvé tous les bienfaits. Prenez-en régulièrement, Madame, il purifiera votre sang, l'enrichira et vous donnera les forces pour traverser sans accidents cette période si critique de la vie.

Le VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE, Limitée, (Soleils Agents), 468, rue St-Paul Ouest, Montréal. EASTERN DRUG CO., Boston, Mass. (Agents pour les États-Unis.)

d'une lumière intense, éblouissante. C'était le buisson qui lui servait d'ombrage contre les ardeurs du soleil qui s'était soudainement embrasé, et du milieu des flammes ardentes une voix puissante et douce lui adressait la parole :

"Saul, Saul, reconnais-tu ma voix ?

"— Oui, Seigneur, répondait Saul, c'est la même voix qui m'a parlé sur le chemin de Damas. Daignez me parler encore, votre serviteur écoute.

"Et la voix du Seigneur répondait à Saul et l'instruisait."

..... Un jour qu'il était monté sur une des crêtes de l'Horeb, (l'Horeb à 8500 pieds de hauteur, et qu'il inspectait l'horizon pour y découvrir quelque tente de berger, (pour quelque un qui était en chasse, il en avait des distractions !) il aperçut au loin un cavalier vêtu de blanc, monté sur un blanc méhari, il lui fallait de bons yeux pour reconnaître à cette distance la croupe du chameau, qui venait du nord et qui se dirigeait vers l'Horeb.

"Saul descendit aussitôt, il descendit aussi vite que les enfants qui s'amusaient à glisser sur les bras d'escaliers, et quand le cavalier sauta à terre, il s'écria : "O Saul est-ce bien toi ?"

"Saul avait reconnu Onkelos, le scribe célèbre qui était membre du Sanhédrin et dont il avait suivi les leçons quelques années auparavant.

"C'est moi, cher Okelos, et que viens-tu faire dans cette solitude ? (En vérité, en vérité, qu'allait-il faire là ?)

"Je viens te chercher. (Est-ce probable que ce païen ait traversé tout le désert pour venir au toit à la recherche de St-Paul ?) Il y a de longs mois que tu as disparu mystérieusement de Damas, et qu'on se demande partout, en Syrie, en Galilée et en Judée, ce que tu es devenu.

"Et que dit-on de moi ? (Oh ! la ! la !...)

"Les uns disent que tu as été frappé par la foudre aux portes de Damas, et que depuis lors tu es sujet à des hallucinations, que tu souffres d'une fièvre cérébrale, et

que tu t'es retiré dans le désert pour te reposer et te guérir. (N'est-il pas charmant, cet Onkelos !)

"D'autres disent que ce Jésus de Nazareth que nous avons crucifié, et que j'ai vu de mes yeux réellement mort, s'est montré à toi dans une vision, et que maintenant tu crois à sa divinité. Qu'y a-t-il de vrai dans ce que l'on raconte ? c'est dans le savoir que j'ai fait ce long et pénible voyage. L'amitié, quoi !

"Asseyons nous, Onkelos, je vais te raconter mon histoire.

Au bout de quelque temps, Onkelos parla à son tour, et dit entre autres choses : "Le grand prêtre a pour toi la plus haute admiration et il m'a confié qu'il projetait de te donner sa fille Caïna en mariage. (Tout cela, c'est raconté par Basile, qui ne fait pas confidence avec le grand Docteur de l'Eglise de ce nom.) Les plus grands honneurs et les plus hautes dignités t'attendent dans le sacerdoce juif. Vas-tu renoncer à tout cela pour te mêler à une secte vulgaire, méprisée des grands, sans influence et sans fortune, qui ne peut t'assurer aucun avenir ?" Voilà donc Onkelos, c'est-à-dire M. Basile Routhier qui se fait le panegyriste des mariages intéressés.

Il n'est pas étonnant qu'il nous présente un peu plus loin les beautés du temps : Bérénice, "que sa beauté et ses amours avaient déjà rendue célèbre" ; Drusilla, "soeur de Bérénice, et dont celle-ci était jalouse parce qu'elle était encore plus belle qu'elle" ; Chrysis, femme de Paulus, une belle grecque qu'il avait épousée à Corinthe, pendant une mission qu'il était allé remplir en Grèce, sous le règne de Tibère, et le reste.

La seule consolation que nous pouvons avoir, c'est qu'alors on ne vivait pas dans la société du

MONDE LAID.

P. S. Combien l'illustre juriconsulte Laurent avait raison de qualifier M. Routhier "d'obscur ténébrion" ! Libre à lui de publier toutes les absurdités qu'il voudra, qu'il ait au moins la décence de respecter les Saints livres !

M. L.

**ABONNEZ-VOUS AU "SAINT-LAURENT"**

(1) Sir Basile a en même temps pour voisin le financier bien connu, son pair, Sir Rodolphe Forget.

**CARTES D'AFFAIRES**  
**LAPORTE, STEIN & LÉVESQUE**  
*Avocats et Procureurs*  
 BUREAU : BLOC POTVIN  
 Rue de l'Eglise, Fraserville, P. Q.

**POTVIN & LANCLAIS**  
*Avocats*  
 BLOC BELLE, RUE DE L'EGLISE  
 Fraserville Qué.

**LEON PARADIS**  
*Avocat et Procureur*  
 Bureau et résidence :  
 Rivière-du-Loup, STATION, P. Q.  
 Tél. Kamouraska No. 79

**LIZOTTE & MICHAUD**  
*Avocats et Procureurs.*  
 BUREAU : 4 Rue de l'Eglise  
 L. P. Lizotte L. L. B. J. Résidence : Cha-  
 Alex. Michaud L. L. L. T. Beau Grandville.

**GHS. A. GAUVREAU, Député**  
*Notaire*  
 BLOC POULIOT  
 En face de l'église, Fraserville.  
 Téléphone Kamouraska.  
 Prête argent sur bonnes  
 garanties.

**L. J. DUCAL**  
*Notaire*  
 BUREAU AU PALAIS DE JUSTICE  
 Fraserville P. Q.

**J. OSCAR LEVESQUE, B.A., L. L. L.,**  
 —Notaire—  
 Prête argent sur bonnes garanties  
 Bloc Cimon Rue de l'Eglise,  
 FRASERVILLE, Québec.  
 Téléphone Kamouraska.

**GEORGES OUMET**  
 INGENIEUR CIVIL ET  
**ARPENTEUR-GEOMETRE**  
*Rivière du Loup*  
 Arpentages et bornages suivant la loi,  
 dastres, plans de paroisses, expertises, etc.  
 RESIDENCE RUE DE L'EGLISE  
 en face du Palais de Justice  
 Téléphone Kamouraska.

**L. E. PARROT**  
 MEDECIN-CHIRURGIEN  
 De l'Hôpital de Fraserville  
 Rue LAFONTAINE

**Dr. Z. VEZINA**  
*Ex-Elève des Hopitaux de Paris*  
 Spécialité : MALADIES DES  
 YEUX, OREILLES, NEZ, GORGE.  
 BUREAU : RUE LAFONTAINE  
 Fraserville, Qué.  
 Tel. Kamouraska, No. 325  
*Ne pratique que sa spécialité.*  
 Heures de Bureau : 8.30 hrs à  
 11.30 hrs A. M. et 1.30 hr à 5 hrs  
 P. M. Soir à 8 heures.

**Dr John Kane**  
 113, Rue Lafontaine  
 Rivière du Loup, Station. Q. P.

**PHARMACIE**  
 —DU—  
**Dr E. B. Rioux**  
 113 Rue Lafontaine  
 Rivière-du-Loup, Station.

**DUBE & FILS, Enr.**  
 ( GHS. EUG. DUBE )  
 Grains et Provisions,  
 Matériaux de Construction.  
**RIVIÈRE-DU-LOUP - - - STATION**

**Chemin de fer Témiscouata**  
**HORAIRE**  
 En force lundi 25 juin 1917

Dép. Riv. du Loup	7.15 a. m.
<b>EXPRESS</b>	
Arr. Connors N. B.	12.50 p. m.
Dép. Riv. du Loup	10.00 a. m.
<b>MIXTE</b>	
Arr. Edmunston Jc.	4.55 p. m.
Dép. Edmunston Jc.	8.15 a. m.
<b>EXPRESS</b>	
Arr. Riv. du Loup.	2.15 p. m.
Dép. Connors N. B.	3.00 p. m.
<b>MIXTE</b>	
Arr. Riv. du Loup.	9.00 p. m.

Service quotidien, excepté les dimanches.  
 Correspondance à Edmunston Jct. avec  
 le Can. Pac. Ry. pour Woodstock, Frédé-  
 rickton et St Jean N. B., Houlton, Presque  
 Isle, Caribou, Fort Fairfield, Me.  
 Et à Rivière du Loup avec tous les trains  
 express de l'Intercolonial Ry.  
 Pour plus amples informations prospec-  
 tus etc. S'adresser à  
 F. X. Bélanger, Agent général Freight  
 et Passagers.

**LA BANQUE**  
**NATIONALE**  
 FONDÉE EN 1860  
 Capital Autorisé \$5,000,000.  
 Capital Payé . . . 2,000,000.  
 Réserves . . . 2,000,000.

Nous acceptons des dépôts de  
 \$1.00 ou plus.  
 L'intérêt à 3% payable semi  
 annuellement sur la balance  
 minimum.  
 Nous avons des correspondants  
 par le monde entier et nos MAN-  
 DATS DE VOYAGE sont payables  
 au pair partout.  
 Notre bureau de PARIS (14  
 Auber.) offre des avantages  
 exceptionnels au commerce et au  
 public voyageur.

Les virements de fonds, les  
 collections, les paiements, les  
 crédits commerciaux et les pla-  
 cements sont effectués en Euro-  
 pe, aux États-Unis et au Canada,  
 aux plus bas taux.

**INTERCOLONIAL**  
**RAILWAY**  
 Chemin de fer du Gouvernement Canadien  
 Changement du tableau-horaire.  
 10 juin 1917.

**LES TRAINS QUITTERONT LA RI-  
 VIÈRE-DU-LOUP comme suit :**

No 199 Océan Limitée pour Qué-  
 bec, Montréal, tous les jours. 12.40 a. m.  
 No 3 Express Maritime pour Lé-  
 vis et Montréal tous les jours  
 (Le lundi de Mont-Joli seule-  
 ment) . . . . . 9.30 a. m.  
 No 31 Mixte pour Lévis tous les  
 jours . . . . . 7.10 p. m.  
 No 35 Mixte pour Lévis. . . . . 5.30 a. m.  
 [tous les jours le samedi excepté]  
 No 43 St Laurent de Mont-Joli  
 pour Montréal les dimanches,  
 mardis, jeudis à . . . . . 10.45 p. m.  
 No 200 Océan Limitée pour Ha-  
 lifax, St-John tous les jours . . . 3.30 a. m.  
 No 4 Express Maritime pour Ha-  
 lifax (le samedi à Mont-Joli seu-  
 lement) . . . . . 6.25 p. m.  
 No 32 Mixte pour Campbellton  
 tous les jours . . . . . 12.45 p. m.  
 No 36 Mixte pour Rivière du Loup  
 seulement, quittera Lévis tou-  
 les jours, le samedi excepté . . . 5.15 p. m.  
 No 44 Le St Laurent de Montréal  
 à Mont-Joli les lundis, mercre-  
 dis, vendredis. Ar. Rivière du-  
 Loup . . . . . 4.40 a. m.  
 Wagons lits et restaurant sur l'express  
 maritime et l'Océan Limitée, entre Mont  
 réal et Halifax.

**E. A. DOUCET . .**

AGENT D'ASSURANCE  
**Incendie -- Garantie -- Vie -- Accidents**  
 ET MARCHAND DE CHARBON  
**Rue de l'Eglise, FRASERVILLE**  
 Phone Kamouraska.

S. BELLE, E. A. DOUCET, C. E. DUBE  
**CHARBON ?**  
 Faites entrer votre charbon de bonne heure cette année. Nous  
 avons chaque semaine, de la Cie Delaware & Hudson, des chars du  
**Célèbre CHARBON ANTHRACIT LACKAWANA**  
 Aussi : CHARBON DUR READING CHARBON MOU,  
 CANADIEN AMERICAIN, CHARBON DE FORGE  
 Livraison prompte. Votre commande est sollicitée.  
**LA Cie DE CHARBON DE FRASERVILLE, Engr**  
 Bureau chez DUBE & FILS

**CHAUFFAGE ET PLOMBERIE**

Pour appareil de chau-fa-  
 ge économique et plomberie  
 moderne, adressez-vous à  
**P. Paquet & Cie**  
**FRASERVILLE.**  
 30 ans de pratique et d'ex-  
 périence, est la meilleure  
 garantie de satisfaction.  
 Tél Kam. 204.

**LA CHASSE**  
**DES PROHIBITIONS DANS LA ZONE No 1.**

**1o ORIGINAL, CHEVREUIL ET CARIBOU.**

**"1896 Prohibition de chasser :**

Il est défendu de chasser :

- 1. Le chevreuil et l'Original ;**  
 De chasser, tuer ou prendre le chevreuil et l'original, entre le premier jour de  
 janvier et le premier jour de septembre de chaque année : sauf dans les comtés d'Ota-  
 tawa et de Pontiac, où il est défendu de les chasser, tuer ou prendre entre le premier  
 décembre d'une année et le premier octobre de l'année suivante ;
- 2. Le Caribou**  
 De chasser, tuer ou prendre le caribou, entre le premier jour de février et le pre-  
 mier jour de septembre de chaque année ;
- 3. Chiens pour chasser l'original, etc., exceptions ;**  
 De se servir de chiens pour chasser, tuer ou prendre l'original, le caribou ou  
 chevreuil ; mais il est permis de chasser, tuer ou prendre ainsi le chevreuil (red  
 deer) depuis le vingt octobre jusqu'au premier novembre de chaque année ;
- 4. Ravages, etc. ;**  
 De chasser, tuer ou prendre, l'original ou le chevreuil dans les ravages d'hive  
 (yarding) de ces animaux ou en profitant, de la croûte de la neige (crusting)
- 5. Faons ;**  
 De chasser, tuer ou prendre, en quelque temps que ce soit, des faons ou des bro  
 quarts, c'est-à-dire les petits, jusqu'à l'âge d'un an, des animaux mentionnés dans les  
 paragraphes 1 et 2 de cet article ;
- 6. Femelle de l'original ;**  
 De chasser, tuer ou prendre en quelque temps que ce soit, la femelle de l'origina  
 (S. R. Q., 1396 : 52 V., ch. 18, art. 1 ; 59 V., ch. 20, art. 1, 3 Ed. VII, ch. 23  
 "1897. Transport de l'original, etc., prohibé.  
 Il est défendu aux compagnies de chemin de fer, de bateaux à vapeur et autres  
 ainsi qu'aux rouliers publics, de transporter ou d'avoir en leur possession l'original, le  
 caribou, le chevreuil, en tout ou en partie, ou la chair, la tête et la peau verte d'aucun  
 de ces animaux à moins qu'il n'y soit attaché un coupon (tag) émis par le départe-  
 ment de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, autorisant ce transport."  
 Nul ne peut chasser, tuer ou prendre vivants pendant une saison de chasse, plus  
 d'un original, deux chevreuils et deux caribous.  
 a. v. ison, la loutre, la martre, le pékan, le renard et le chat sauvage, entre  
 premier jour d'avril et le premier jour du novembre de chaque année.
- 3. Le lièvre, etc. ;**  
 Le lièvre, entre le premier jour de février et le premier jour de décembre de cha-  
 que année et l'ours entre le premier jour de juillet et le vingtième jour d'août de cha-  
 que année.
- 4. Le rat musqué ;**  
 rat musqué en aucun temps de l'année, excepté dans le mois d'avril (6 Ed. VI  
 h. 9, art. 2).

**BECASSE, BECASSINE, PERDRIX, SARCELLE ETC.**

**LACHANCE & FILS**  
 Entrepreneurs - Manufacturiers  
**FRASERVILLE - - - P. Q.**

Construc-  
 teurs  
 de  
 Bâtisses



en  
 Pierre  
 et  
 en Brique

**MANUFACTURIERS DE PORTES ET CHASSIS. -- ASSOR-  
 TIMENT DE BOIS DE CHARPENTE, BOIS PRÉPARÉ,  
 BARDEAUX, MOULURES. -- TOUJOURS  
 EN MAINS : FERRONNERIES,  
 HUILES. -- PEINTURES**

Toujours des ouvriers pour les réparations à domicile  
 sur demande. ... Maisons à louer. ... Ex-  
 perts en évaluations, propriétés,  
 estimés, etc., etc....  
 Tél. Kamouraska 67

**Chemin de Fer**  
**Pacifique**  
**Canadien**  
**Excursions de Colons**

Tous les mardis jusqu'au 30 oct.  
**Taux réduits pour tous les en-  
 droits de l'Ouest Canadien**

Par voies ferrées aussi par les  
 navires des lacs les jeudis "La  
 Route des Grands Lacs" (durant  
 la saison de navigation).

**L'Ouest est le pays de l'avenir**

Les fertiles prairies de l'Ouest  
 ont donné à cette partie du Cana-  
 da l'importance qu'elle possède  
 aujourd'hui. Il y a encore des  
 milliers d'acres de sol fertile ou  
 les colons trouveront la prospéri-  
 té. Profitez des taux spéciaux et  
 voyagez par le Pacifique Cana-  
 dien.

Par renseignements supplé-  
 mentaires s'adresser à  
 C. A. LANGLVIN,  
 Représentant du Service des  
 Voyageurs, 30 rue St-Jean et Gare  
 du Palais, Québec.

**JEAN-FRANÇOIS POULIOT**  
*Avocat*  
 BUREAU EN FACE DE L'EGLISE  
 ST PATRICE.  
 Rivière-du-Loup.

**J. ALBERT MICHAUD**  
**ARPENTEUR-GEOMETRE**  
 Trois-Pistoles P. Q.

## Chronique Parlementaire

(Suite de la 10e page)

pendant vingt minutes, la loi néfaste du vote des femmes des soldats, sans accorder le même privilège à toutes les femmes du Canada, et la défranchisation des étrangers, même naturalisés au pays depuis 1902, et reconnu comme citoyen britannique.

Il a eu des apostrophes superbes à l'adresse des forbans politiques qui ont plus à cœur de voler les élections que de gagner la guerre, mais leurs espérances seront déçues comme elles l'ont été dans tout ce qu'ils ont entrepris jusqu'ici.

Il dénonce le gouvernement au peuple de ce pays pour sa loi arbitraire et injuste, et il espère dans la justice de la cause libérale.

Deux canadiens-français seulement ont voté pour cette mesure inique. Sévigny et Bellemare.

Les autres comme Girard et Paquet, Boulay et Chabot brillent par leur absence.

M. Barrette, de Berthier, a de nouveau lâché ses anciens amis et voté avec les libéraux, dans l'espoir, sans doute, de se ramener la faveur de ses électeurs. Ne croyons pas que ce soit assez pour leur faire oublier qu'il a voté toutes les saletés et les tarptudes de ses amis à venir à la conscription.

Le sénateur de chez-nous, M. P. A. Choquette, a eu les honneurs du débat la semaine dernière et a soulevé toute une tempête pour les loyalistes et les junkers du Sénat. Il a été superbe dans ses dénonciations; il a flagellé comme il le méritait, ces vendus et ces repus de gros intérêts de la finance à M. Sifton; et bien que mis à l'ordre plus d'une fois par un président de sa race, M. Boldue, à qui il a payé le compliment d'avoir ramassé dans la boue la position qu'il occupait, il a trouvé moyen de se décharger le cœur et de belle façon. Nos Félicitations.

Plus la chambre étudie le Bill des Franchises, plus on y découvre toute une immense coalition d'idées, de clauses ambiguës et de desseins pervers mêlés les uns aux autres dans le but de jeter de la poudre aux yeux des électeurs et des politiciens afin de mieux voler les élections, si cela est encore possible.

Ceux qui crient le plus sont justement ceux qui ont fait des mamours au gouvernement sur la conscription. Ils ont cru, un instant, à la sincérité de ces gens-là, et aujourd'hui ils reconnaissent qu'ils se sont associés avec des voleurs et des bandits politiques, mais il est un peu tard, c'est pourquoi les coups que leur porte le gouvernement leur sont d'autant plus sensibles.

C'est une bonne leçon pour ces libéraux anglais qui ont voulu être plus loyaux que le Roi et qui ont un instant voulu sacrifier leur parti aux fins d'une élique qui désirait plutôt gagner

les élections que la guerre. Espérons qu'elle leur profitera et qu'ils n'iront plus jouer avec le feu des adversaires qui n'ont pas même l'honorabilité des motifs de désintéressement.

Jamais, de mémoire d'homme public, en parlement et au dehors de la chambre, on a vu pareille Loi aussi effrontément préparée dans le but unique de voler les élections en faveur du parti bleu. Cela va de pair avec la Loi du service militaire-conscriptionniste et la loi du vote des soldats au front.

Cependant, les libéraux de l'Ouest, contre qui ces mesures sont spécialement dirigées, prétendent que le gouvernement ne pourra atteindre son but. Les esprits sont trop montés; l'opinion publique est déjà trop en marche contre ces bandits du tourisme pour que ces mesures aient quelque chance de réussite contre le parti libéral.

Les soldats au front sont traités comme des esclaves, mal nourris; leurs parents le savent et les journaux, même d'Ontario, sont remplis de plaintes amères à ce sujet. Le peuple est écrasé de taxes pour enrichir les millionnaires et les concessionnaires du parti, tout le monde souffre et gémit, c'est assez pour tuer cinq gouvernements comme celui qui préside aux destinées du pays.

Le Dr Clark, de Red Deer, a ému la chambre, l'autre soir, lorsqu'il est apparu en grand style, après une tournée à Hull.

Il avait une affection toute particulière pour l'Hon. M. Oliver, qu'il dénonçait il n'y a pas encore bien longtemps, en termes sévères et dignes d'un tory de l'autre côté de la chambre.

Québec prenait sa revanche sur celui qui osait, un jour, parler du "petit agneau de Québec" en désignant Sir Wilfrid Laurier.

Et dire que c'est avec des hommes publics de ce calibre que l'on veut faire des *win de war* ministres. Des scènes comme celles dont on a été les témoins, n'avaient ni les chances du député *win de war*, ni le prestige des bleus qui veulent replâtrer leur ministère avec des soi-disant libéraux qui n'en ont que le nom.

Le Dr Clark est tombé dans les bras de ceux qu'il a dénoncés pendant plus de dix ans; qu'il y reste et le parti libéral ne s'en portera que mieux. Nous avons eu nos parasites et lorsque le parti s'en débarrasse, on dirait qu'il est soulagé d'autant.

On aura une idée de la saleté de la Loi des Franchises, lorsqu'on aura lu ce qui suit, écrit de la main de M. Henri Bourassa, dans "Le Devoir" du 13 septembre.

Cette loi est inique et incohérente!

La vérité, c'est que les forbans qui mènent tout à Ottawa veulent accaparer le vote des soldats et de leurs femmes par la terreur de la discipline ou la séduction des promesses, et restreindre le nombre des électeurs libres, afin de s'assurer un nouveau règne et de plantureuses razzias.

La vérité, c'est que les politiciens et les profiteurs de guerre, leurs souteneurs, veulent exploiter le sang des soldats, les larmes des mères, le deuil des épouses, afin de continuer à empocher des millions. Rarement plus ignoble besogne s'est accomplie.

Par son inspiration, ses motifs, ses conséquences immédiates, sa portée lointaine, cette législation est infiniment plus criminelle et dangereuse que la loi de conscription. Elle suinte par tous les pores l'iniquité, le mensonge, la fourberie, le despotisme lâche.

Le temps et l'espace me manquent pour signaler les multiples invités à la fraude, au parjure, aux fausses représentations que le projet de loi présente à chaque article.

Cependant, en dépit de tous leurs desirs de voler les élections, les Tories vont s'apercevoir que plus ils commettront d'iniquité, plus le peuple ouvrira les yeux et comprendra que le temps est venu de se débarrasser de ces vampires qui nous gouvernent.

Les gens de l'ouest nous déclarent qu'ils n'ont rien à craindre, leur gouvernement respectif, étant libéral, verra à ce que la loi protège les intéressés; dans Québec et l'Est, les listes restent celles faites par nos conseils municipaux, avec quelques changements pour les parents féminins des soldats au front.

Dr LEO.

### Conseils donnés par le contrôleur des vivres

Les suggestions suivantes sont faites par l'honorable W. J. Hanna, le Contrôleur des Vivres pour la Puissance du Canada:

Organisons-nous. Diverses associations féminines s'occupent activement déjà de cette compagnie d'économie dans l'alimentation; leurs directrices vous expliqueront ce qu'il faut faire; mettez-vous en rapport avec celles qui travaillent dans votre district.

Le prix du pain est devenu trop élevé, déclare le Contrôleur des Vivres pour le Canada, en particulier à certains endroits. Cette question sera réglée à l'amiable, nous l'espérons, mais, en tout cas, il faut qu'elle le soit.

L'économie de l'alimentation, dit un éminent diététiste Ecossais consiste à apprêter la viande avec des légumes et des céréales, de manière à en retirer le plus grand profit possible.

Le gras et les retailles de viande autour des os, sont trop souvent jetés, surtout chez les gens qui ne mangent pas de viandes grasses; n'oublions pas, cependant, que beaucoup de gens consommeront volontiers le saindoux ou le suif, dans les poudings.

Les représentants principaux du Contrôleur des Vivres sont: pour la Nouvelle-Ecosse, M. J. C. Stewart, pour l'Île-du-Prince-Édouard, M. J. A. MacDonald, pour le Nouveau-Brunswick, M. R. E. Armstrong, pour le Québec, M. W. S. Weldon, pour le Manitoba, M. Georges A. Chipman, éleveur du "Grain Grower's Guide", pour la Saskatchewan, l'hon. C. W. Brown, pour l'Alberta, M. J. H. Lamb, de l'Union des Municipalités, et pour la Colombie-Britannique, M. Charles MacDonald.

Durant les chaleurs, il est très pratique de faire chaque jour un repas d'aliments gras, par exemple, de fromage, laitue, pain bis, gateaux secs, figues, bananes, gateaux aux amandes, pommes, dattes, amandes et biscuits.

"Faites de la Gelee  
en abondance  
cette  
année"



Les enfants, il leur faut des desserts. Et les desserts les plus sains et les plus économiques que vous puissiez leur donner, de même qu'à toute votre famille, sont les confitures et gelées domestiques, faites avec le

## Lantic Sugar

Sucre Lantic

Mentionnez le nom et les paquets d'origine en commandant.

Cartons de 2 et 5-lbs.; Sacs de 10, 20 et 100-lbs.

Le LANTIC SUGAR est un sucre de canne pure, à grains "FINS," spécialement approprié pour les confitures ou conserves, parce qu'il se dissout tout de suite, et produit un sirop clair et étincelant.

ETIQUETTES A CONSERVES GRATUITES.—Envoyez-nous une marque de commerce—la petite boule rouge—que vous détachez d'un sac ou carton de LANTIC SUGAR (Sucre Lantic), et nous vous enverrons un livret de 54 étiquettes imprimées et gommées, prêtes à appliquer. Adressez:

Atlantic Sugar Refineries, Limited  
Edifice "Power," Montréal

165F

## WRIGLEYS



A  
Quelqu'un —  
Quelque Part au Front —

Chaque jour, des boîtes et des boîtes sont expédiées aux soldats dans les tranchées. Et au nombre des articles qu'ils reçoivent, le plus en faveur c'est la Wrigley, la gomme à la saveur durable.

Il arrive souvent qu'elle remplace la nourriture et le breuvage en cas de nécessité. Elle conserve le moral des soldats — leur donne de la vigueur et de l'énergie. Un paquet dans la poche dure longtemps.

Sa Saveur  
Dure



6 P15  
Mâchez-  
en après

chaque  
repas

Fabriquée  
au Canada

## Le Sirop d'Anis Gauvin POUR LES ENFANTS

Est un remède de famille qui, depuis plus d'un quart de siècle, a sauvé la vie à des milliers et des milliers de bébés souffrants. Il fera disparaître comme par enchantement les douleurs provenant de la dentition, de coliques ou d'indigestions, et assurera au bébé un sommeil calme et réparateur.

EN VENTE PARTOUT: 25 cents LA BOUTEILLE.

Le Sirop Gauvin

POUR LE  
RHUME

Soulage dès la première dose et  
guérit promptement  
Toux, Rhumes, Bronchites,  
Enrouement.

PRIX: 25 cts la bouteille.



Les Cachets Gauvin

CONTRE LE  
MAL DE TETE

Soulagent promptement  
Maux de Tête,  
Migraines, Neuralgies, Sciaticque,  
et toutes les douleurs.

PRIX: 25 cents la boîte.

**MAGIC BAKING POWDER**  
CONTAINS NO ALUMINA

FAITE EN CANADA

**LA POUDRE A PÂTE MAGIC**  
NE CONTIENT PAS D'ALUM

**Courrier des Paroisses**

**Mont-Carmel.**

Divers—M. et Mme Joseph Langelier de St-Pascal étaient en promenade à Mont Carmel dimanche dernier.

Melles Maria Thériault et Alma Barbeau nous ont quittés pour aller enseigner à Ste Perpétue. Bonne chance nous leur souhaitons.

M. et Mme Napoléon Thériault ont été à St-Pascal dimanche chez des parents et amis.

M. Laurent Beaulieu est partie pour un voyage d'affaires à la Rivière du Loup et est revenu très enchanté de sa promenade, souhaitant bien d'y retourner encore bientôt.

M. et Mme Emile Dugal sont allés passer le dimanche à St-Pascal chez leurs parents.

M. le curé s'est absenté depuis dimanche pour les Quarante Heures de St-Philippe de Nery.

M. Rosario Levesque demeurant actuellement à Québec était en visite chez une amie mardi passé.

Mme François Roy et Melle Oliva Jean ont été à l'exposition de Montmagny mercredi et jeudi.

**St-Octave de Metis.**

Honneur aux mérites—Melle Juliette Caron, inst. modèle du village de St-Moise, Sta. vient d'être gratifiée d'une prime de \$20.00 pour succès obtenu dans l'enseignement.

Melle Juliette Lebel inst. à St-Léandre a reçu du département de l'instruction publique par l'entremise de M. Noël Gingras inspecteur, la jolie prime de \$20.00 pour succès dans l'enseignement.

Melle Cédélice Quimper Inst. à Ste Flavie a obtenue à titre de gratification pour ses bons services dans l'enseignement une prime de \$20.00 Melle Quimper est à sa 15ième année d'enseignement.

Nos félicitations à ces dévouées institutrices.

Nos étudiants et étudiantes nous ont quittés au commencement du mois pour aller continuer leurs études à leur "Alma Mater" d'autres sont partis pour la première fois. Ce sont à l'Université Laval de Québec, M. Eustache, au collège de Lévis, MM. Ludovic Poirier et P. Côté. Au collège St-Thomas Chatham N. B. M. François Hudon.

A l'école normale de Rimouski, Melles Irène Lebel, Blanche Gendron, Ida Vignola et Alice Pelletier.

Chez les S.S. de la Charité de Rimouski, Melle Marie Adèle Lévesque.

**Avez-vous de la Bile?**

Ne retardez pas trop longtemps, il pourrait en résulter l'indigestion chronique. En même temps, vous souffrez de douleur, de nervosité, de dépression et avez le teint jaunâtre. Essayez donc les Tablettes Chamberlain. Elles empêchent la fermentation, l'indigestion—lentement mais sûrement nettoient l'organisme et tiennent l'estomac et le foie en parfait état.

Chez tous les pharmaciens, 25c, ou par la poste de Chamberlain Medicine Co., Toronto

**Aidez à Economiser la Récolte des Fruits Canadiens**  
*Une Suggestion d'Economie Pratique.*

Nous devrions cette année, plus que jamais, employer avec le plus d'avantages possibles, chaque pinte de fruits de notre récolte canadienne. Malgré que tous les fruits mûrissent dans un espace de quatre mois, nous devrions pouvoir nous en approvisionner, tous et chacun, pour tous les jours de l'année, à un prix très modique.

Mettre les fruits en confitures ou en conserves à la maison, à l'époque où ils coûtent si peu, est pour la ménagère un moyen excellent et économique de fournir à sa famille le fruit quotidien si nécessaire dans la nourriture saine. Les fruits préparés à la maison coûtent bien meilleur marché que ceux que vous achetez, et la légère augmentation dans le coût à cause du prix plus élevé du sucre, est bien minime en comparaison avec le prix ascendant des autres aliments.

Il est facile de réussir à faire de bonnes conserves, il suffit d'avoir soin de faire bouillir le tout, et d'employer le

**SUCRE**  
*Redpath*

Achetez-le suivant la quantité dont vous avez besoin, en cartons de 2 ou 5 lbs, ou en sacs de 10, 20, 50 ou 100 lbs. "Sucez avec du Redpath" 33F

**CANADA SUGAR REFINING CO., LIMITED, - MONTREAL.**

A tous, nous souhaitons courage et succès.

Mme Eugène Lévêque et sa fille sont de retour d'une promenade à St-Philippe.

Mme H. Michaud après une promenade de quelques mois chez son père M. Léandre Hudon de St-Angèle est retournée dans sa famille à Vancouver.

Naissance—M. et Mme Eugène Pelletier font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Laurette Jeanne d'Arc. Parrain et marraine M. et Mme Ludger Fortin.

**Old Lake Road.**

M. André Caron est de retour d'une promenade à Montmagny où il a visité ses deux fils Henri et Gérard.

M. et Mme Georges Larouche sont de retour d'un voyage à St-Damien où ils étaient les hôtes de M. l'abbé C. Nadeau.

Melle Hénédine Boucher nous a quittés cette semaine pour Rivière-Ouelle où elle doit résider quelque temps chez son oncle M. Joseph Massé.

**Le Service Militaire**

Sous ce titre *La Patrie* publie un article que nos lecteurs liront peut-être avec profit vu la position qui nous est faite par ce gouvernement pourri; de nous appliquer la conscription—

Les autorités fédérales ont résolu de mener activement le travail d'organisation des tribunaux d'exemption. Ce travail devra être terminé le 25 septembre. La proclamation appelant tous les jeunes gens sous les armes suivra sans doute de près.

L'«Événement», qui est reconnu comme l'organe officiel du gouvernement Borden dans notre province, donne de nouveaux des conseils aux fils de cultivateurs et à tous ceux que frappe la conscription. Comme quelques-uns de nos lecteurs pourraient tirer profit de ces avis, nous citerons quelques extraits de l'article du confrère québécois. Il dit :

«Nous rappelons aux cultivateurs et aux fils de cultivateurs que, sans être exemptés comme classe, ils ont parfaitement droit individuellement à l'exemption du service militaire. Cependant, il est important qu'ils sachent que, pour jouir de leur exemption et échapper aux rigueurs de la loi, ils sont obligés de se pourvoir d'un certificat émis par l'un de ces tribunaux d'exemptions légitimement constitués. Il en est de mé-

me de tous les gars de la campagne dont le métier les rapproche et les attache à la classe des agriculteurs, comme, par exemple, les forgerons, les charrons, les vétérinaires.

«L'on nous fait savoir de plusieurs sources différentes que certaines personnes, dans les paroisses ont cru devoir conseiller aux gens de ne s'occuper point des tribunaux locaux, de ne pas se pourvoir de certificats d'exemptions, et de ne pas répondre à l'appel lorsque le temps sera venu pour les conscrits de se rapporter aux sergents recruteurs. Ceux qui donnent de semblables conseils sont ou des ignorants ou des malveillants ou des criminels; mais ceux qui seraient tentés de les suivre sont tout simplement, qu'on nous permette l'expression, de pauvres imbéciles!

«Sans doute, la loi du service militaire est dure; et peut paraître injuste; elle est certainement mal comprise, et beaucoup de gens peuvent croire sincèrement qu'elle n'est ni nécessaire ni opportune. Mais c'est la loi! S'il reste encore quelques personnes qui aient dans l'idée qu'on peut consciencieusement résister aux autorités dans l'application de cette loi, nous leur conseillons, à notre tour, d'aller consulter un avocat d'expérience ou un directeur spirituel, avant que de faire la folie de se mettre au ban de la loi.

Il est important que ceux qui croient avoir des raisons d'être exemptés du service militaire aillent faire valoir ces raisons devant un tribunal d'exemption, quitte, en cas d'insuccès, à en appeler de la décision aux tribunaux d'appels dont l'organisation est pratiquement faite. Quiconque négligerait de se mettre en règle avec la loi et chercherait plus tard à échapper indûment au service militaire, passerait d'abord pour un lâche, s'attirerait ensuite des amendes, et d'autres punitions, puis, finalement, serait forcé d'aller quand même à la guerre en traînant à l'armée une mauvaise note qui lui sera naturellement préjudiciable.»

Des journaux affirmaient, il y a quelque temps, que le premier ministre avait déclaré que les premiers cent mille conscrits seraient sous les drapeaux le 27 novembre prochain. L'«Événement» ne dit pas si cette promesse sera remplie, mais il prétend avoir reçu l'assurance que les soldats levés grâce à la loi de conscription «ne seront pas envoyés à la guerre avant les élections.»

Quand aura lieu cet appel au peuple? L'on a répété que par suite de la préparation des nouvelles listes les élections ne pourraient être tenues qu'à la fin de février ou au commencement de mars. Mais d'après les dernières nouvelles de la Capitale, le gouvernement fe-

**PLACEMENTS D'AOUT, 1917.**  
**Nous offrons, sujet à vente préalable et hausse dans les prix**

Nous donnerons sur demande tous les détails des émissions de débetures décrites dans cette annonce.

- PUISSANCE DU CANADA**  
3ième emprunt de guerre, échéant en 1937, PRIX : Marché.
- PROVINCE DE QUEBEC**  
Echéant en 1936—  
PRIX : pour rapporter 5%
- CITE DE LEVIS**  
Echéant en 1929-1935—  
PRIX : pour rapporter 5½%
- VILLE DE MAGOG**  
Echéant en 1922 (Nouvelle émission)  
PRIX : pour rapporter 5½%
- FABRIQUE DE ST-JACQUES DE L'ACHICAN**  
Echéant en 1945-1955—  
PRIX : pour rapporter 5½%
- VILLE DE JOLIETTE**  
Echéant en 1944—  
PRIX : pour rapporter 5½%
- VILLE DE MONTREAL-EST, Carante**  
Echéant le 1er mai 1922—  
PRIX : pour rapporter 6%
- CITE DE SOREL (Commission Scolaire)**  
Echéant en 1936—  
PRIX : pour rapporter 5½%
- VILLE DE MONTREAL-EST (3) Carante**  
Echéant le 1er mai 1932—  
PRIX : pour rapporter 6%
- VILLE DE DRUMMONDVILLE**  
Echéant le 1er mai 1922—  
PRIX : pour rapporter 6%

Ces obligations sont par dénominations de \$100.00, \$500.00 et \$1,000.00.

**N. B. Nous ne sommes pas des courtiers, ni ne vendons sur marge, mais nous achetons et vendons pour notre propre compte toutes les Debentures que nous offrons à notre Clientèle.**

**La Corporation des Obligations Municipales, Limitée**

**QUEBEC ET MONTREAL**

**BUREAU A QUEBEC**  
Edifice Banque d'Hochebourg  
132 rue St-Pierre  
Téléphone 6932.

**BUREAU A MONTREAL**  
Versailles, Vidroire & Boulois, Ltée  
Edifice Versailles  
90 rue St-Jacques  
Téléphone Main 8746.

rait diligence et consulterait l'électorat dès la mi-décembre.

Que nos jeunes gens de 20 à 34 ans, et les veufs sans enfant, du même âge, lisent ces lignes attentivement et en fassent leur profit en temps voulu.

Ce qu'il faut c'est d'avoir le plus grand nombre d'exemptions possibles et pour cela, se rapporter aux tribunaux pour obtenir un certificat. Autrement c'est l'enrôlement forcé, ce sont des misères et des persécutions.

Les nouvelles de l'Ouest, quant à la récolte du blé, ne sont pas très encourageantes, cette année. La sécheresse a causé des dommages sérieux dans le sud du Manitoba et de la Saskatchewan et dans

le sud-est de l'Alberta. La région "Goose Lake" en Saskatchewan, a été également éprouvée. Le Canada devra donc combler cette diminution de rendement en blé par la substitution d'autres denrées alimentaires, au pain de blé, puisque le monde entier est à court de ce produit.

**MARCHANDS**

Annoncez dans les colonnes du "Saint-Laurent"

## LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

FONDÉE EN 1900

SIEGE CENTRAL : 7 et 9, Place d'Armes, Montréal Qué. Can.  
 CAPITAL AUTORISÉ \$2,000,000.00  
 CAPITAL PAYÉ ET SURPLUS \$1,700,000.00

(Au 31 décembre 1915)

## Conseil d'Administration

Président : M. H. LAPORTE, de la maison Laporte, Martin Limitée. Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.  
 Vice-Président : M. W. F. CARSLY, Capitaliste.  
 Vice-Président : M. TANCREDE BIENVENU, Administrateur Lake of the Woods, Millings Co.

M. G. M. BOSWORTH, Vice-Président "Canadian Pacific Railway Co."  
 Honorable M. ALPHONSE RACINE, C. L. de la maison de gros "A. Racine Ltée".  
 M. L. J. O. BEACHEMIN, Propriétaire de la Librairie L. J. O. Beauchemin, Ltée.  
 MM. CHEVALIER, Directeur Général, du Crédit Foncier Franco-Canadien.

## Bureau de Contrôle

Les fonds ou argents qui sont confiés à cette Banque pour son Département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, et les placements sont examinés mensuellement par les Messieurs qui composent le comité à savoir :

## Commissaires Censeurs

Président : Hon. Sir ALEX. LACOSTE, Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.  
 Vice-Président : Dr. E. PERSILLIER LACHAPPELLE, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

L'Hon. M. PÉRODEAU, N. P. Ministre sans portefeuille dans le Gouvernement de Québec

## Département d'Épargne

Pour la commodité des travailleurs, etc. des dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.) et plus, seront acceptés au Département d'Épargne.

## Bureau Chef

Directeur Général : M. Tancrede Bienvenu, Secrétaire : M. J. A. Turcot, M. M. Larose, Inspecteur en chef : C. A. Roy, chef du bureau de crédits : Alex Boyer Inspecteur :

## 85 SUCCURSALES

dans les provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau Brunswick.

## Correspondants à l'étranger

Etats-Unis New-York, Boston, Buffalo, Chicago, Angleterre, France, Belgique, et Italie.

Emission de LETTRES de CREDITS CIRCULAIRES, payables dans toutes les parties du monde.

Ouverture de CREDITS COMMERCIAUX.

Succursale : Edifice Pouliot Rue Lafontaine, Fraserville. JOS. PRATTE, gérant

## CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

Ottawa, 9 septembre 1917.

Une nomination rentrée, c'est celle du Colonel Hector Prévost, de Fraserville. La Patrie nous avait même donné la caricature de notre homme, du temps qu'il faisait partie de la milice active de Montréal lors des troubles du Nord-Ouest. Il était gras et rebondi alors, il avait l'air martial tout à fait et sans aucun doute, il aurait fait un bon aviseur du Ministre Doherty pour l'application de la conscription dans Québec.

Mais, patatras ! on a bien vu la binette, mais la nomination était prématurée, et c'est un M. Loranger, de Montréal, qui a décroché la timbale. Le pays n'y perdra pas; mais Fraserville a perdu la chance de sa vie de se voir libérée des assiduités du bouillant Colonel qui a la spécialité des procès tracassiers et des procédures de maquignon qui s'est fait prendre au change.

Les conscrits de chez-nous peuvent respirer à l'aise. M. le Colonel Hector ne fera pas partie du bureau des aviseurs de l'hon. Ministre Doherty-a-conscription.

Nous entrons lundi dans la finale de la session extraordinaire de 1917. Nous en aurons vu de belles, et ceux qui ont eu une plume à exercer n'auront pas manqué de sujets de toutes sortes.

C'est plus un gouvernement que nous avons pour conduire les affaires du pays, c'est tout un groupe d'idiot, rendus fous par la crainte de perdre le pouvoir et ayant recours à tous les attentats possibles et impossibles pour conserver leur portefeuille.

Le Canada est déshonoré à tout jamais; son crédit est à la merci des écumeurs de la haute finance; le domaine public est la proie des corbeaux voraces qui veulent s'enrichir pendant que les autres se tont tuent, et la liberté du peuple comme celle de la chambre est foulée aux pieds et enterrée au bruit d'un maillet de Loge que l'orateur de la Chambre des communes porte à ses côtés et qui est sur sa table aux heures des séances, l'emblème de l'ignorance crasse et du fanatisme aveugle et bête qui est en train de tout bouleverser en ce pays.

La guerre nous aura volé, non pas la liberté dans la justice, mais l'esclavage dans la persécution et le déshonneur !

Connaissez-vous Lalumière ? le héros du jour à Montréal ? C'est l'ancien opérateur sordide qui a joué tout le monde dans l'élection d'Hochelaga et qui a mis Coderre au monde comme ministre après la résignation de M. Monk.

Qui nous dit que ce même Lalumière n'est pas ce même homme envoyé par les agents de Bob Rogers afin de mettre au discrédit de Québec des actes de violence destinés à soulever les autres provinces contre nous ?

Il nous arrive une drôle d'histoire. Dimanche, seul au pupitre de reporter de journal, j'allignais un article pour Le St-Laurent, lorsqu'un civilien bien mis, s'approcha de moi.

Chut ! dit-il ! Je suis un policier civilien, et je veux vous dire mon impression sur Lalumière et les actes de sa gang à Montréal.

Un soir, l'attention du gardien des galeries de la chambre fut attirée sur six jeunes gens, bien mis mais à la figure de rognes, alignés en front et paraissant écouter ce qui se passait en bas, en face de l'orateur.

Quelque temps, après, ces jeunes gens étaient à la chambre de Bob Rogers et y demeuraient près d'une heure en conférence avec on ne sait qui.

Quelques jours après, on voyait dans les journaux de Montréal l'attentat que tout le monde connaît et le vol d'automobiles par six personnes inconnues.

C'est alors que le souvenir de mes six jeunes gens m'est revenu en mémoire, et je viens vous le raconter pour en faire ce que vous voudrez.

Ajoutez à cela le fait que les deux pires malfaiteurs à la tête de cette affaire, Leduc et Monette, sont deux repris de justice condamnés au pénitencier et remis en liberté provisoire par maître Doherty, il n'y a que quelque temps à peine.

Espérons que la lumière se fera sur cette sombre tragédie et s'il y a des grosses têtes derrière la scène, qu'on les connaisse et qu'on

nous les montre.

Sir Lomer Goin et le maire de Montréal nous doivent de voir à cela et d'aller jusqu'au fond afin de savoir quels sont les vrais coupables en cela.

Vous aurez une idée de la scélératesse de la loi des franchises électorales, en lisant ce qui suit, venant de J. G. Turrif, M. P., un des suivants de Sifton-Le-Sourd, et ayant appuyé le gouvernement dans sa politique de conscription et d'extension du parlement.

Avec une loi pareille, dit-il, il ne reste plus qu'à appliquer le système mexicain : placer un soldat armé à la porte de chaque poêle de votation, avec ordre de tirer sur chaque électeur qu'on lui désignera comme étant un libéral opposé au gouvernement Borden !

La conscription est une loi infâme et maudite de tout le peuple, mais on peut dire, après tout : *dura lex, sed lex !* mais le bill qui défend de bons et paisibles citoyens parce que l'on croit qu'ils voteront libéraux, est inique, diabolique, renversant et conçu dans le but inavouable de mettre le parti libéral au pied du mur.

Mais comme toutes les mesures réactionnaires, elle n'aura pas l'effet désiré; au contraire, le peuple va comprendre que ce gouvernement qui tombe de pourriture essaie de se redonner un regain de vie au détriment de la liberté et de l'honneur, et il va l'écraser avec plus d'unanimité que jamais.

Le Dr Neeley nous a dévoilé le fond de l'affaire Sifton.

Dès le mois de juin ce chevalier de la finance véreuse, était en faveur de Sir Wilfrid et contre la conscription, pour des motifs politiques. Nous avions envoyé assez de soldats, d'après lui; il fallait songer à nous avant de penser aux autres, la conscription était une mesure impopulaire; Borden n'était pas aimé du peuple, et toute la série des raisons valables que nos chefs et le parti libéral ont mises de l'avant depuis le commencement de la lutte contre la Loi maudite Borden-Doherty.

Mais la Banque de commerce se trouvait mal prise dans les affaires du C. N. Ry; Sifton y avait des intérêts pour plusieurs milliers de piastres, et "pas de conscription, pas d'achat du C. N. Ry. et Sifton vira bout pour bout, se fit le père du gouvernement d'union afin de mieux passer la conscription, déclare la guerre à Laurier et à tout ce qui touche de près ou de loin à la province de Québec, et le C. N. Ry. sera acheté par le gouvernement, au montant de 650 millions de piastres, et M. Sifton le sourd rentrera dans ses fonds.

Vous avez là l'histoire hideuse d'une volte-face scélérate et déshonorante.

Voici les paroles de Sifton en juin dernier.

"Mes fils sont dans les tranchées. Ils sont allés au front comme les autres. Mais laissez-moi vous dire ceci : Bien que nous ayons besoin d'hommes là-bas, ce bill de Borden (le bill 75, aujourd'hui loi) sera la pire chose qui puisse arriver au pays de ce temps-ci. Nous avons tenté pendant cinquante ans de construire une nation compacte au Canada. Ce bill bouleversera tout cela. Pour mettre en vigueur la conscription dans Québec, il faudra toutes les troupes que nous avons au pays de ce temps-ci. Si vous voulez un résultat pratique, si c'est ça que vous cherchez, vous obtiendrez plus de recrues du Québec avec sir Wilfrid Laurier que vous n'en aurez sous Borden. Borden n'a pas la confiance des gens du Québec, il l'a perdue."

Sir Wilfrid, sous le coup du baillon et du maillet, a dénoncé (Suite à la 8e page)

## BANK OF MONTREAL

100 ANS D'EXISTENCE (1817-1917)

Capital versé - - - \$16,000,000  
 Reste - - - - - 16,000,000  
 Actif Total (Avril 1917) 386,806,887



"L'Épargne pour la Victoire" est facilitée par la Banque de Montréal qui recevra vos dépôts et, après y avoir ajouté l'intérêt, les convertira en Certificats d'Épargne émis durant la guerre par le Gouvernement Canadien.

BUREAU CENTRAL, MONTREAL.

J. C. Brown, pro. Gérant, Succursale de Fraserville.  
 Rivière du Loup Station.

## GRANDES COURSES AU PARC FRONTENAC \$100.00 BOURSE \$100.00

Dimanche 23 septembre

Les meilleurs chevaux des comtés de  
 Témiscouata, Kamouraska et de la province  
 de Québec y prendront part.

### LE MAGASIN DE

## Quincailleries Pelletier

EST RECONNU le meilleur,  
 pour les outils agricoles.

Vous y trouverez encore un beau  
 choix de faux à

**.85 .90 et .95 cts**

Fourches à foin, fourches à patates, etc.  
 Fil à lier Ecossais, venant d'être reçu

Hâtez-vous de faire votre provision,  
 car les manufacturiers en ont peu en  
 stock.

## Arthur L. Pelletier,

Marchand de fer, Rivière du Loup, Sta.

Depuis le 1er Jan. nous fermons à 8 h. du soir, le samedi excepté

## YACHT A VENDRE

Le "Pola", 30 pieds de longueur, engin "American Marine Motor" 14 forces, avec magneto à vendre à bonnes conditions. Ce yacht peut être visité en s'adressant à M. Treflé Delisle de Trois-Pistoles.

Achille RIOUX, propriétaire

## Homme demandé

On demande un jeune homme pour poser le bardeau d'amiante.  
 Bons gages.

S'adresser à

WILLIE MARMEN

18 rue Delage.

## MAISON A VENDRE

Une maison à vendre avec 3 emplacements dans St-Ludger dans une bonne place d'affaires. Pour informations, s'adresser à Etienne Fraser Chicoutimi, ou au Notaire Dugal Rivière du Loup.

## A VENDRE

Un étal de boucher avec licence  
 situé au No. 269 rue Lafontaine.

S'adresser au

Notaire LEVÉS) JE.

**Au Princesse, vendredi soir, soirée de gala. Intermèdes par les artistes**